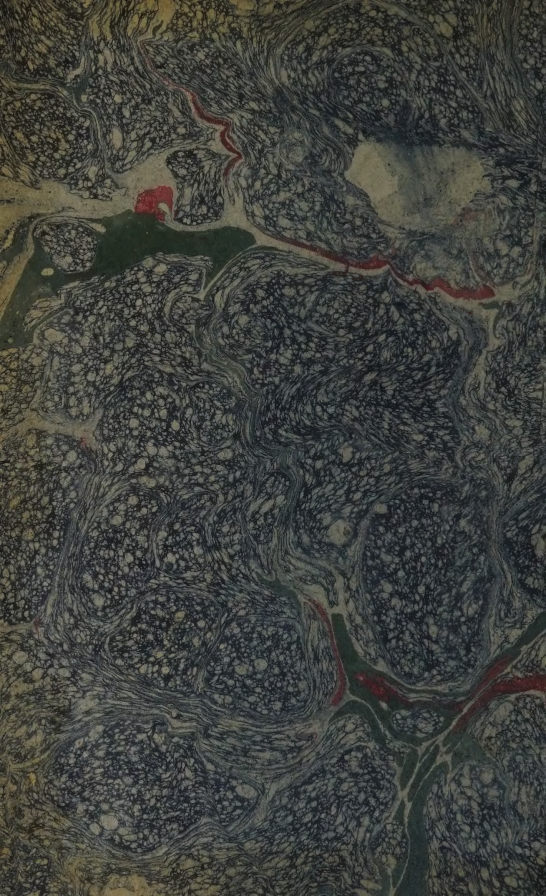







J4602
717

LA PERSE.

LA PERSE

OU

HISTOIRE, MŒURS ET COUTUMES DES HABITANS DE CE ROYAUME;

OUVRAGE TRADUIT OU EXTRAIT DES RELATIONS LES PLUS RÉCENTES;

PAR M. NARCISSE PERRIN;

Avec une notice géographique, une notice historique et des notes;

PAR M. ÉDOUARD GAUTTIER;

Secrétaire-adjoint à l'école royale et spéciale des langues orientales, établie près la Bibliothèque du Roi, l'un des collaborateurs de la Biographie universelle, de la Revue encyclopédique; membre de plusieurs Sociétés savantes.

Ouvrage orné de 60 gravures, d'après des peintures persanes ou des dessins authentiques.

TOME SEPTIÈME.

PARIS,

NEPVEU, Libraire, Passage des Panoramas.

1823.

LA PERSE.

LIVRE XX.

DES POÈTES ACTUELS DE PERSE.

En Perse il n'est qu'un petit nombre de favoris des Muses qui le soit en même temps de la fortune. Ils sont pour la plupart très-pauvres, et à en juger par leur nombre prodigieux, il est difficile qu'il en soit autrement. Tout individu qui a reçu quelque éducation, s'il préfère vivre dans l'oisiveté plutôt que de mettre son industrie à profit, prend le nom de poëte, et le plus médiocre rimailleur s'attire un certain respect que le nom qu'il a pris inspire, et non ses talens. Pen-

dant que les poëtes de quelque réputation célèbrent, dans leurs chants, les hauts faits du souverain et des généraux ; pendant qu'ils composent des divans sur l'amour divin, le peuple des poëtes se contente de faire le panégyrique, de chanter les vertus, la sagesse, la haute intelligence de ceux qui les payent, ou qui les admettent à leur table. Ils composent des épigrammes pour amuser leurs patrons, et vous les trouverez toujours prêts à déclamer des vers de leur composition, ou à étaler leurs connaissances, en citant les plus beaux passages de la poésie persane. La facilité qu'on trouve en Perse de recevoir un certain degré d'éducation dans les colléges des principales villes de l'empire, attire une multitude d'écoliers

qui consument leurs jours dans la pauvreté et l'indolence. C'est principalement Ispahan qui réunit le plus de ces mendians littéraires ; c'est des colléges de ces villes, et de ceux de Chyraz, que sort cette multitude de poëtes vagabonds qui végètent en attendant que leurs compatriotes qui sont riches, ou même les étrangers de quelque distinction, puissent sustenter leur muse vénale et affamée. Rien ne peut les rebuter. C'est en vain que vous leur ferez entendre que la langue persane vous est absolument étrangère ; c'est en vain que vous ferez preuve du plus insigne mépris pour leurs productions ; tout cela ne pourra mettre des bornes à leur importunité et à leurs prétentions vaniteuses. Lorsque le général Malcolm

arriva en Perse en 1800, un poëte vint de Chyraz, à la distance de cinquante milles, pour l'accompagner dans son voyage. Il apporta avec lui une ode de félicitation, écrite avec beaucoup de soin, sur un papier enjolivé. C'est en vain que le général, pour s'en débarrasser, lui fit entendre qu'il n'entendait rien au persan, et qu'il n'avait aucun goût pour cette sorte de composition. « Je veux, répondit le poëte, sans être déconcerté, vous conter une histoire qui vous fera juger que la connaissance de la langue, et le goût pour les odes, est inutile dans cette occasion. Il y a quelques années, dit-il, un général afghan était gouverneur de Chyraz à l'époque où cette nation était maîtresse de la Perse. Un poëte composa

en son honneur un panégyrique, où il se plut à faire un éloge pompeux de sa sagesse, de sa valeur et de ses autres vertus. Comme il se rendait au palais pour le présenter au général, il rencontra à la porte extérieure un de ses amis qui lui demande où il va. Le poëte lui fait part de son dessein. Vous êtes donc fou, répartit cet ami, d'aller offrir une ode persane à un barbare qui n'entend pas un mot de notre langue. Tout ce que vous dites peut être vrai, répondit le poëte; mais la faim me presse, et je n'ai d'autre ressource que mes vers. Il entre donc, et se présente devant le gouverneur, son ode à la main. Que veux-tu, lui dit le féroce Afghan, et qu'est-ce que ce papier que tu tiens à la main? Je suis poëte, répondit ce

dernier, et ce papier renferme une pièce de poésie. A quoi sert la poésie? repartit l'Afghan. Elle sert, dit le poëte, à donner de la grandeur à ceux à qui elle s'adresse, à rendre immortel comme vous l'êtes, et il accompagna ces mots d'une profonde révérence. Lis-nous quelque chose de ta composition, dit l'Afghan, et le poëte de déclamer à haute voix. A peine avait-il fini la seconde stance? Bon, dit le gouverneur, c'est assez; je comprends le reste. Puis il donna quelque argent à ce pauvre poëte qui en avait si grand besoin. Ce dernier se retire. Il trouve à la porte son ami qui l'arrête de nouveau. Eh bien! dit ce dernier, j'espère que tu sens bien la folie qu'il y a d'aller offrir une ode à un barbare qui n'entend pas un

mot de persan. Qui n'entend pas un mot de persan, repartit le poëte, vous vous trompez grossièrement; je n'ai jamais trouvé un homme qui fût aussi sensible à toutes les beautés, à tous les charmes de la poésie.» Cette histoire produisit en partie l'effet que le poëte en espérait; malheureusement ce qu'il reçut, loin d'éteindre sa cupidité, ne fit que l'allumer davantage. Mais il eut beau faire; ses efforts les plus ingénieux pour tirer quelque chose de la bourse de M. Malcolm, furent inutiles, et il fallut qu'il renonçât à ses espérances.

L'imprimerie est inconnue en Perse, et un manuscrit bien écrit y est regardé comme tout ce qu'il y a de plus beau. C'est une des principales choses qu'on apprend dans les écoles, et ceux qui

excellent dans cet art sont placés au rang des savans. On les emploie à copier des livres, et il s'en rencontre quelquefois qui ont atteint une telle perfection dans cet art, qu'on paye souvent une forte somme pour quelques lignes tracées de la main de ces calligraphes. M. Malcolm dit avoir vu donner en Perse 7 livres sterlings (175 francs) pour quatre lignes écrites par le dervyche *Mesdjed*, célèbre calligraphe qui y est mort, et dont les pièces d'écriture sont devenues extrêmement rares. Rien de si beau que le caractère taalik, ou suspendu, dont on se sert en Perse, et il n'est aucune langue connue dont les lettres aient autant de grâce que les caractères taaliks; rien de si élégant et de si parfait, lorsqu'il est exécuté par un artiste

qui a du talent. Les pleins et les déliés se détachent l'un de l'autre avec une délicatesse exquise. C'est en vain que nos graveurs en caractères s'exerceraient à en tailler. Jamais ils ne parviendront à leur donner cette mollesse qui en fait le charme, parce que les caractères de métal creusent trop le papier fort que nous employons. Il y a encore plusieurs autres caractères ; le principal, après le taalik, est le *chekesteh*, ou rompu. On l'appelle de ce nom, parce que l'écriture composée de ce caractère est d'une finesse extrême, et presque illisible, et jamais les lettres ne sont tracées fidèlement. Les règles dont ils se servent pour écrire droit sont des morceaux de carton, sur lesquels sont placés des fils ou des ficelles alignées, et à la dis-

tance qu'ils veulent donner à chaque ligne. Ils les placent sous la feuille de papier, et passent dessus, en appuyant avec assez de force, l'avant-bras, de sorte qu'on règle de cette manière deux pages l'une en creux, l'autre en relief. On sait que les Persans, ainsi que les autres orientaux, ne se servent point de table pour écrire; mais ils tiennent leur papier d'une main, tandis qu'ils tracent les caractères de l'autre. Nous écrivons de gauche à droite, et eux ils écrivent de droite à gauche, ce qui, je crois, est la manière la plus naturelle; et ainsi le commencement de leurs livres se trouve du côté où finissent les nôtres. C'est ce qui fait dire aux Européens que les Orientaux écrivent à rebours. Quelques personnes ont avancé qu'au lieu

d'agiter la main, ils faisaient glisser le papier selon les contours qu'ils veulent tracer; mais elles sont tombées dans une grave erreur, puisque d'une exception elles ont fait une règle générale. Au lieu de plumes ils emploient le *calam*, petit roseau qui vient en abondance dans les marais que forment le Tigre et l'Euphrate aux environs de Bassorah.

Les Persans aiment beaucoup écrire sur du papier de différentes couleurs, et ils en ont de sept ou huit espèces différentes, du bleu, du rouge, du jaune, du vert; et quelquefois, dans le même manuscrit, six feuillets consécutifs seront tous d'une couleur différente; pour les manuscrits précieux, pour les lettres émanées de la chancellerie royale, et adressées à

des princes, on se sert de papier blanc qui est sablé d'or fin, et dont les marges, le haut, le bas, sont ornés de fleurs également en or.

On lisse toujours le papier, car le calam ne doit éprouver aucune résistance, il doit couler comme sur une glace, et c'est pour cela qu'ils se servent d'une encre assez épaisse, pour qu'en écrivant elle ne coule pas sur le papier; les ingrédiens dont elle est composée sont l'écorce de grenade ou la noix de galle, du vitriol, de la gomme, de la poudre de riz, ou de l'orge brûlée et concassée bien menue; elle est ordinairement en bâton, et on la délaye à mesure qu'on s'en sert.

Les beaux manuscrits sont ordinairement écrits sur papier fin lustré,

le fond en est sablé d'or ; un filet d'or sert d'encadrement à la page, et de superbes vignettes dont le fond bleu de ciel se détache admirablement des ornemens dorés, ajoutent encore un nouvel agrément à ceux dont nous venons de parler.

MUSIQUE, DANSE.

Il n'y a pas de musique chez les Persans, car on ne doit pas profaner ce nom, en le donnant à des sons barbares, sans cadence ni mesure, et qui ressemblent plus à des cris de bêtes fauves qu'à de l'harmonie. On y connaissait cependant les notes, mais elles y sont probablement oubliées aujourd'hui. Voici ce qu'en dit M. Drouville :

Leurs instrumens sont peu nombreux et tellement informes, que je serais tenté de croire qu'on n'y a rien changé depuis le règne de Cyrus, avant lequel ils semblent avoir été inventés. Ils sont comme chez nous

divisés en deux classes, les uns pour la musique militaire, et les autres pour le concert. Les premiers se composent de trois instrumens, savoir : des espèces de clarinettes aiguës, et qui ressemblent assez à celles avec lesquelles les Calabrais viennent à l'époque de Noël écorcher les oreilles des Napolitains ; de grandes trompes qu'ils nomment *kernets*, et dont les sons ressemblent aux cris des chameaux quand ils sont en colère. Les tubes ont neuf à dix pieds de long, et les pavillons en ont près de trois de diamètre : ils sont composés de plusieurs corps, rentrant les uns dans les autres comme ceux d'une lunette, afin de les porter plus commodément. Les troisièmes instrumens sont des tambours dans le genre de nos timba-

les, mais beaucoup plus petits ; ils ne les battent qu'avec les mains, et quand cette soi-disante musique commence à jouer, il faut, pour peu que l'on ait soin de ses oreilles, s'en éloigner au moins à deux cents pas. Les nos 1, 2, 4, 5, 11, 12, 13 et 14 de la planche ci-jointe, offrent leurs principaux instrumens militaires. (*Voyez la gravure en regard.*) Le n° 1 est le *nefir*, qui porte plus souvent aussi le nom de *carhana sournay*, ou haut-bois, quoique M. Drouville prononce et écrive *kernets*. Le n° 2 est le *chaknéfir*, trompette recourbée ; le n° 3, le *tchehizdeh*, sorte de harpe ; le n° 4, le *dembal*, ou tambourin ; le n° 13, le *mousicar*, ou flûte de Pan ; le n° 14, le tambourin ordinaire ; les nos 5, 11 et 12, servent



Instrumens Persans

pour la musique militaire et la musique civile à laquelle appartiennent spécialement les instrumens suivans : le n° 6, le *tcheur*, instrument à six cordes, qui se touche avec une plume comme nos mandolines ; le n° 7, *tchortar*, instrument à quatre cordes qui se joue avec un archet ; les n°s 8 et 9, le *rebûbab*, espèce de guitare, nommée aussi *camoucha*.

Chaque ville où il y a un Béglierbeyg, il y a une pareille musique, qui doit jouer tous les matins et les soirs devant le bazar pendant une demi-heure avant le lever et le coucher du soleil ; c'est le signal pour ouvrir et fermer les boutiques et appeler à la prière.

La musique du prince est fort considérable, et le devance chaque fois

qu'il sort de sa résidence. Chaque musicien alors est monté sur un chameau, qui porte, comme ceux des *zombarecks*, dont nous avons parlé plus haut, un petit pavillon sur le devant de sa selle.

Cette musique réunie marche deux cents pas en avant de S. A. R., et joue tant que dure la marche, à moins qu'il ne leur soit ordonné de se taire. Quand on est au camp ou en route, elle se rassemble tous les soirs en forme de demi-cercle, à une centaine de toises de la tente royale, et y joue jusqu'à nuit close. Les Persans, qui sont grands amateurs de cette bruyante harmonie, accourent de toutes parts; et encouragent les musiciens par des applaudissemens continuels. Celle du roi se compose de

cent cinquante hommes, dont trente ont des *kernets;* ce qui fait qu'en temps calme on peut l'entendre de plus d'une lieue.

L'harmonie se compose d'abord de chanteurs, ou pour mieux dire, de hurleurs : celui qui crie le plus fort et qui devient bleu à force de contorsions, est réputé avoir le plus de talens; ils se défigurent au point, que pour cacher les hideuses grimaces qu'ils sont obligés de faire pour élever la voix, ils se cachent leur visage derrière une feuille de papier qu'ils ont à la main. On y joint une espèce de violon en forme de pot rond, auxquels on a ajouté un manche et des cordes; des guitares à peu près semblables à des mandolines italiennes et des tambourins ornés

de plaques de cuivre, fort larges et très-sonores, qui approchent assez de ceux des basques.

Quand ces musiciens sont appelés quelque part, ils s'accroupissent dans un coin du salon, et c'est au son de leurs chansons ou romances que les danseurs font briller leurs talens. (*Voyez la gravure en regard.*)

Ces baladins sont des jeunes gens qui ont la tête complètement rasée, à l'exception de deux grandes mèches de cheveux qui leur tombent le long des oreilles; ils sont vêtus à peu près comme nos femmes, et ont dans chaque mains de petites plaques de cuivre, creuses et épaisses de quelques lignes, dont ils se servent comme les Espagnols des castagnettes. Il n'est sorte d'attitudes indécentes



Musiciens Persans

qu'ils ne prennent, et comme ils dansent à deux pour l'ordinaire, ils présentent des tableaux de tout ce qu'on peut imaginer de plus sale et de plus crapuleux. Ils font aussi, quoiqu'assez maladroitement, quelques tours de souplesse dans le genre de nos sauteurs; mais outre qu'ils y sont très-novices, leur costume ne leur permet pas d'avoir la légèreté que cet exercice exige.

Les danseuses n'exercent jamais leurs talens que dans les harems, elles sont infiniment plus décentes. Elles sont ordinairement fort jolies, et dansent avec beaucoup de légèreté; leurs attitudes sont voluptueuses sans indécence; elles se servent des mêmes castagnettes que les hommes, pendant que des femmes chantent en

s'accompagnant de la guitare. Cet exercice leur fournit l'occasion de déployer leurs bras avec beaucoup de grâce. Généralement elles dansent plus sur les talons que sur la plante des pieds; les diverses attitudes du corps, des bras et de la tête, entrent pour beaucoup dans leurs danses. L'attitude de la danseuse, représentée dans l'ouvrage de M. Drouville, et copiée dans le voyage de M. Jaubert, ne nous paraît donc pas exacte. Le dessin de M. Orlouski est très-gracieux, mais n'a sûrement pas été fait d'après nature. Ces balancemens sur la pointe extrême des pieds ne se voient point dans les danses de l'Orient. Leurs cheveux tressés, sont relevés avec élégance et soutenus, à l'exception des grandes nattes, par

un mouchoir de gaze brodé en or. Elles ont pour tout vêtement un *arkala* léger, contenu par une ceinture de soie, dont les bouts pendent par devant ; la chaussure du pays, déjà très-incommode pour marcher, n'est pas faite pour la danse, aussi dansent-elles avec des chaussons ou même pieds nus ; et comme elles les ont teints avec le henné jusqu'au-dessus des orteils et tout autour à un pouce en dessous des chevilles, on les dirait chaussées avec des souliers oranges.

Les danseurs et les danseuses n'ont pas de résidence fixe ; ils vivent en nomades, parcourant toutes les parties du royaume, logeant toujours sous la tente, et menant avec eux, chaque fois qu'ils changent de place,

leurs bestiaux chargés de leurs ustensiles et de leurs bagages. Ils sont instruits à l'avance des fêtes et des mariages qui doivent se célébrer dans telle ou telle province, et s'y rendent à temps, quelle que soit la distance. Ces troupes sont souvent appelées par les grands, qui veulent donner quelques divertissemens pendant le cours de l'année; mais au *newrouze*, premier de l'an, chaque troupe se rend dans quelque ville; elle y reste ordinairement plus d'un mois, et y fait d'assez bonnes affaires.

On appelle comédie, en Perse, de mauvaises farces représentées dans des jardins ou des appartemens (on n'y connaît pas les théâtres) par des misérables, qui sont souvent pris au hasard dans le nombre des ouvriers

à la journée. Ces pièces rappellent les bouffonneries italiennes; il n'y est question que d'escrocs fins et adroits, qui emploient toutes sortes de déguisemens et de langages pour voler des bergers ou des marchands; mais particulièrement ceux de crême et de confitures. Cela donne lieu à des scènes assez burlesques, semées de bons mots; et ces acteurs, sans être des comédiens de profession, seraient cependant en Europe d'assez bons comiques. Ils joignent les gestes aux paroles; et c'est là que brille leur esprit et leur adresse, car les pièces sont improvisées; et il leur suffit de convenir d'un plan, si le maître de la maison qui les fait jouer ne leur fournit lui-même le sujet qu'il désire faire représenter. C'est à

eux ensuite à faire et dire tout ce qu'ils veulent ; mais ils seraient à jamais perdus dans l'opinion publique, si leurs propos s'écartaient du sujet convenu, ou s'ils restaient courts. Les voleurs doivent toujours être plus rusés que les marchands, et avoir des réponses prêtes à toutes les questions, souvent embarrassantes, que ceux-ci pourraient leur faire ; et ce qui rend la chose assez piquante, c'est qu'ils gardent entre eux le secret de leurs moyens d'attaque ou de défense ; ainsi tout est improvisé à l'instant même. Il faut encore qu'ils soient assez adroits pour trouver des prétextes pour entrer dans les boutiques ou dans les bergeries, qui sont surveillées par les maîtres ; car, à défaut de bonnes raisons,

ils en sont réellement chassés à bons coups de bâton, au grand plaisir des spectateurs, qui crient alors *hur, hur, frappe, frappe,* comme pour leur faire sentir que leur maladresse mérite cette punition. Le voleur revient toujours à la charge sous de nouveaux déguisemens. J'en ai vu qui étaient chargés de trente costumes à-la-fois, qu'ils quittaient avec une agilité surprenante en passant avec rapidité derrière un paravent, et s'exprimant chaque fois avec un jargon différent. Au reste, la pièce ne finit jamais avant qu'on n'ait trouvé le moyen d'escamoter un mouton, quelques pots de crême ou de confitures.

LIVRE XXI.

SOL ET PRODUCTIONS DE LA PERSE.

Le sol de la Perse est extrêmement diversifié, depuis les sables stériles et embrasés des provinces qui bordent le golfe Persique jusqu'aux riches plaines de la mer Caspienne. S'il se rencontre un grand nombre de districts où le produit des récoltes a diminué progressivement ainsi que le nombre des habitans, c'est à la sécheresse et au manque total d'eau qu'il faut l'attribuer plutôt qu'aux guerres qui, pendant si long-temps ont désolé ce beau pays. Ces déserts que



Paysan Persan.

vous apercevez, ces plaines stériles et incultes, étaient il y a peu de temps une campagne verdoyante; le sable recouvre ce terreau jadis si fertile: à la place de ces melons délicieux, de ces dattiers chargés de fruits, de ces vignes superbes, l'œil n'apperçoit plus qu'une vaine poussière charriée çà et là par les vents, ce ruisseau limpide qui fertilisait ces campagnes, qui y portait l'abondance et la vie, s'est desséché, et avec lui a disparu cette riante verdure.

On ne peut se figurer la prodigieuse variété des productions de la Perse, et c'est en voyant ce qu'elle produit dans les lieux cultivés qu'on peut se faire une idée de ce qu'elle serait susceptible de rendre sous un gouvernement juste et éclairé. De superbes

vallées chargées de ruines au milieu desquelles les tribus nomades viennent faire paître leurs troupeaux, étaient jadis des plaines fertiles couvertes de moissons jaunissantes, et parées de tous les dons d'une nature libérale; elles fournissent à peine actuellement un petit nombre de pauvres familles qui y cultivent la subsistance de quelques coins de terre.

Les métaux sont assez rares en Perse, néanmoins on trouve quelques mines de plomb et de fer dans quelques provinces. Les habitans vantent avec leur emphase accoutumée les mines d'or et d'argent de leur pays, et il y en a une de ce dernier métal dans l'Aderbaïdjan, et une autre auprès de Chyraz; mais celle-ci est négligée, parce que les dépenses surpassent le

produit ; ces métaux n'ont encore trouvé aucun ouvrier capable de les employer avec avantage ; et ce que la Perse en consomme, elle est obligée de les tirer de l'extérieur ; et il est assez curieux de voir des espèces étrangères être en circulation dans un pays dont le monarque met au rang de ses prérogatives le droit de battre monnaie. On a encore découvert dans l'Aderbaïdjan des mines de fer et de cuivre, mais dont on n'a pu tirer un grand avantage par le défaut de mineurs et d'ouvriers capables d'en tirer un bon parti. A quatorze parasonges de Tauriz, dans le territoire de Chalal, il y a une mine de cuivre dans la même direction où l'on avait déjà trouvé du salpêtre et du cuivre, et il y a de plus à Saboukane une mine de

soufre. En fait de pierres de quelque prix on n'y voit que des turkoises. Le golfe Persique a bien quelques pêcheries de perles notamment celle qui est établie auprès de l'île de Bahrein, mais on ne peut dire pour cela que ces pêcheries appartiennent à la Perse; et quoique les princes persans aient toujours prétendu à la possession de cette mer, jamais on n'a vu sortir de leurs ports le moindre bâtiment capable de disputer la navigation de cette mer aux vaisseaux arabes de la côte voisine.

Parmi les animaux privés de la Perse, les plus communs sont le chameau, la mule et le cheval, et ces trois animaux sont ceux qui y sont les meilleurs. Les chevaux persans par le croisement des races arabe et

turkomane sont extrêmement beaux. La race primitive et purement persane, est haute, grêle malfaite, généralement vicieuse, bonne pour les travaux pénibles, mais désagréable à monter, par rapport au cheval arabe, non moins recommandable par l'élégance de ses mouvemens que par sa docilité. Une autre race, la turkomane, est petite, ramassée, a le cou arrondi, les jambes grosses, la carrure courte, la croupe basse; mais la plus belle race provient de la jument turkomane et de l'étalon nedgi. La différence qui existe entre la race arabe et celle de Perse consiste dans la douceur et la docilité de la première; les poulains de la seconde sont très-vicieux et rétifs à l'excès; en général le Persan abîme les chevaux, et ne

sait nullement ménager sa monture ; il grimpe hardiment sur les éminences et marche le long du précipice avec une fermeté et une assurance qui inspirent de la confiance. Les Persans ont une manière singulière de dompter le cheval quand il est par trop vicieux. Après qu'on l'a muselé, s'il mord, on le lâche dans un emplacement clos pour y essuyer les attaques de deux chevaux qui l'assaillissent aussitôt de leurs pieds et de leurs dents. La violence de la discipline le rend bientôt doux et tranquille. Les chevaux sont attachés dans l'écurie par les jambes de devant et liés à des poteaux placés à six pieds de distance derrière eux, par une corde qui tient à leurs jambes de derrière ; de sorte que ces animaux,

quoiqu'ils ne soient séparés que par un espace de quatre à cinq pieds, quelque forte envie qu'il leur prenne de se battre, ne peuvent, dans cette position, se faire beaucoup de mal; mais souvent ils parviennent à se détacher, et alors commence un combat furieux. Dans l'Orient jamais on ne coupe les chevaux, méthode qui paraîtra sans doute extraordinaire aux Européens, mais les sueurs abondantes sous ces climats chauds rendent inutile cette précaution. Les bœufs dont on se sert pour le labour sont en assez petit nombre, et la race n'en est belle ni pour la taille, ni pour formes, et il est étonnant que dans un pays où l'on ne trouve ni rivières navigables, ni charriots, les habitans n'aient pas pris un soin tout particu-

lier d'un animal si essentiel pour accélérer les opérations d'une armée en temps de guerre, comme pour établir en temps de paix une communication facile entre les diverses provinces. Dans les parties de l'empire où le sol est aride, sablonneux et exposé à de violentes chaleurs, on donne la préférence au chameau. Dans le Khorassan, cet animal fait la principale richesse des habitans; mais on se sert plutôt de la mule dans les autres provinces. La force extraordinaire de cet animal, la fermeté de son pied, si essentiel dans un pays entrecoupé de montagnes; son activité, à laquelle vient se joindre l'avantage de pouvoir endurer les plus grandes fatigues, le rendent pour les Persans presque aussi précieux que le cheval,

aussi cherchent-ils à en multiplier la race.

Il existe en Perse plusieurs espèces de chevaux; les tribus qui habitent sur les bords du golfe Persique conservent toujours pures les races de leurs chevaux, lesquels descendent de ceux que leurs ancêtres amenèrent de l'Arabie. Dans le Farsistan et l'Irak, la race est croisée avec celle de l'Arabie; et quoiqu'ils soient forts et vigoureux, leur taille est petite en comparaison des grands chevaux de la Turkomanie, dont les soldats Persans font le plus grand cas. Ces deux espèces sont de race arabe; leur grandeur et la vigueur dont ils sont doués doivent être attribués aux pâturages excellens qu'ils trouvent en Perse et à la bonne qua-

lité de la nourriture qu'on leur donne. Il n'y a peut-être pas de chevaux aussi durs à la fatigue que ceux des Turkomans. Elevés pour faire de longues traites, ils marchent nuit et jour avec leur cavalier sans jamais se lasser; les irruptions fréquentes des tribus turkomanes en Perse, ont fait connaître aux Persans toute la valeur de cet animal. On voit souvent des partis turkomans de vingt ou trente hommes, montés sur ces excellens coursiers, venir des environs de la mer Caspienne ravager les environs d'Ispahan et de Kachan.

Les chevaux du Khorassan sont gros, lourds, sans intelligence, d'ailleurs extrêmement robustes, forts et capables d'endurer les fatigues des plus longs voyages. Les chevaux

turkomans sont à assez bon marché, et les meilleurs ne coûtent jamais plus de 1,000 francs, et on en transporte une quantité considérable dans l'Inde. Les Cadjars prétendent qu'avec un sabre de 3 toumans, et un cheval de 30, ils l'emportent sur toutes les troupes du monde.

La brebis est très-commune en Perse. C'est dans le nombre de leurs troupeaux que consistent les richesses des tribus nomades; mais elles ne cherchent pas assez à améliorer la race d'un animal aussi utile, puisqu'il leur fournit leur nourriture et une partie de leurs vêtemens.

Malgré la prévention des Musulmans contre les chiens, les qualités inappréciables de cet ami de l'homme les a enfin obligés de ne plus le dédai-

de même que dans les autres pays, gner. Aussi le trouve-t-on en Perse, admis dans la société de ses maîtres. C'est principalement chez les tribus nomades qu'on sait apprécier toutes ses qualités, et qu'il s'est fait chérir. Ce sont les chiens qui sont chargés de garder les troupeaux ; ils veillent à la porte des tentes, et partagent avec leurs maîtres les fatigues de la chasse. Ceux qui sont employés à cet exercice sont d'une espèce superbe.

Il y a en Perse un chien très-grand et très-méchant, appelé chien *kafla*, à cause de sa vigilance et de sa fidélité, quand il suit une caravane. Chaque muletier a son chien. Cet animal connaît si bien les mules dont son maître est le propriétaire, qu'il découvre celles qui s'égarent, et les fait re-

joindre les autres. Quand la caravane s'arrête pour passer la nuit, et que l'on partage les mules en plusieurs divisions, le chien ne souffre pas qu'une mule étrangère vienne se mêler à celles qu'il est chargé de surveiller.

Comme toutes les contrées dépeuplées, la Perse est infestée de plusieurs animaux sauvages, parmi lesquels on remarque le lion, le renard, le loup, le jackal, le lièvre, l'âne sauvage, l'argali, ou brebis sauvage; le chevreuil, ou bouquetin, et autres espèces de gibier. Pour les oiseaux, on y trouve tous ceux qui habitent les mêmes latitudes.

Malgré tous les renseignemens que j'ai cherché à me procurer sur la population de la Perse, il est impossible d'établir une supputation qui ap-

proche seulement de la vérité ; ce n'est même qu'avec défiance que nous osons offrir une conjecture sur un sujet où il est impossible de découvrir la vérité, et sur lequel on ne saurait se fier aux moyens même qui semblent pouvoir aider à former une opinion exacte. Les écrivains persans portent la population de leur pays à un tel degré d'exagération, qu'elle surpasse tout ce qu'on peut imaginer à cet égard. Un manuscrit qui passe pour avoir été rédigé d'après les registres du gouvernement de Chah Sulthan Hucein, et qui entre dans les détails les plus minutieux sur le nombre des différentes tribus, et la population des villes, fait monter, avec beaucoup de sérieux, le nombre des habitans de cet empire à plus de deux

cents millions. Chardin, qui a parcouru la Perse il y a environ un siècle, l'élève à quarante millions. Selon un géographe anglais (Pinkerton), la Perse ne contient que dix millions, dont quatre pour le royaume de Kandahar ou des Afghans, et six dans ce qu'il appelle la Perse occidentale, ou royaume de Perse proprement dit. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité; ce qui donne cent habitans par lieues carrées. Et quoique cette supputation soit beaucoup trop faible pour certaines provinces, il y a compensation, vu le grand nombre de terres en friche qu'on rencontre dans quelques autres.

Un grand nombre de causes ont contribué à diminuer la population de ce vaste empire; un gouverne-

ment chancelant, la tyrannie et les vexations des princes, des guerres intestines et extérieures, et plus encore la débauche outrée et la dépravation excessive de toutes les classes, et le peu de soins des habitans pour leurs enfans; mais si, d'un autre côté, on considère la salubrité du climat, le bas prix des denrées, la rareté des famines, le peu de sang répandu dans leurs guerres civiles, la fidélité des époux, le petit nombre des courtisanes, on sera tenté de penser que la population n'a pas éprouvé une diminution aussi forte qu'on serait tenté de le croire au premier instant. Des changemens notables se sont opérés dans l'état des villes; des tribus nombreuses ont été transplantées d'une province dans une autre De-

puis une douzaine d'années environ la population d'Ispahan a été presque doublée. Il faut en chercher la raison dans l'excellente administration de cette ville. La douceur du gouvernement y a rappelé une foule d'habitans que la violence et les vexations avaient forcés de se réfugier dans les montagnes.

En Perse comme dans presque toute l'Asie, les enfans mâles sont l'objet de tous les vœux d'une famille. Cette prédilection se retrouve jusque dans la basse classe. Les enfans du sexe féminin, quoiqu'ils ne soient pas généralement aussi aimés de leurs parens que leurs frères, ne demeurent pourtant jamais à charge à leur famille, dans un pays ou le célibat est inconnu, et où les pauvres eux-mêmes

ne sont que rarement exposés à manquer du nécessaire. D'ailleurs, la charité envers son prochain est une vertu si strictement observée par tous les Musulmans, comme devoir religieux, que le superflu des riches sert à alimenter les pauvres ; et comme les moins aisés peuvent aller en toute liberté dans les pays voisins pour y exercer leur industrie d'une manière plus avantageuse que dans le leur, cette raison doit éloigner les obstacles qui pourraient s'opposer à la population.

Si l'invasion des Afghans, et les sanglantes expéditions de Nadir, ont dû affaiblir momentanément la population, il n'y a pas lieu de douter que depuis une vingtaine d'années elle n'ait reçu des accroissemens rapides et considé-

rables; mais c'est aux seuls habitans qui professent la religion musulmane que cette observation doit s'appliquer. Le nombre des Juifs a été toujours en décroissant de plus en plus, et quant aux malheureux Guèbres qui professent encore la religion des anciens Persans, ils sont relégués, au nombre de quatre mille familles, dans la ville d'Yezd. La colonie arménienne transplantée en Perse par Chah-Abbas-le-Grand, et établie par ce prince dans le faubourg d'Ispahan, appelé *Djoulfah*, du nom de la ville de Djoulfah qu'ils habitaient en Turquie, comptait autrefois deux mille cinq cents familles. Les petits villages sont ordinairement mal construits, et il n'est pas rare de voir des chaumières avoir, au lieu de terrasses, de petits dômes :

cela dispense d'employer du bois qui, comme nous l'avons dit, est très-rare en Perse.

Il n'existe point de grands chemins proprement dits en Perse, et réellement on n'en sent point la nécessité, puisque les voitures y sont encore inconnues. Rien de plus rude et de plus difficile que les sentiers qui ont été pratiqués dans les montagnes, dont toute l'étendue du pays est entrecoupée. Les avantages inappréciables qui résulteraient, pour le commerce, de bonnes routes, se sont bien fait sentir aux Persans; mais ils ont la répugnance la plus invincible à adopter des mesures qu'ils croient, non sans quelque raison, devoir faire disparaître un des obstacles qui mettent leur pays à l'abri d'une invasion.

La seule route, ou plutôt le seul sentier qui soit l'ouvrage des hommes, court sur les flancs du *Kafelan Kouh*, montagne élevée, et dans un site romantique qui sépare l'Irak de l'Aderbaidjan : encore en est-on redevable aux Turks, qui la construisirent lorsqu'ils étaient en possession de cette dernière province, pour faciliter les invasions qu'ils se proposaient de faire en Perse.

Au pied du Kaelan Koh se trouve la petite rivière de Kizil Ozzan, dont le lit peut avoir quatre cent cinquante pieds de largeur; mais qui est presque à sec dans l'été. On la traverse sur un pont d'une structure ancienne, et qui tombe en ruine. Il a trois arches; celle de l'ouest est moderne, comparativement aux autres, puisqu'elle a

été restaurée par Agha Muhammed Khan, ainsi que l'apprend une inscription placée sur le nouvel éperon. On remarque deux inscriptions en caractères antiques, l'une en briques saillantes autour de l'arche principale, et l'autre dans un carré, sur un des anciens éperons. Cette circonstance ferait remonter la construction de ce pont à une haute antiquité; tout auprès est l'endroit ou le fameux Brown, si connu par son voyage dans le Darfour, a été massacré par des voleurs.

Si les Persans ne sont pas inférieurs dans les arts mécaniques aux autres nations de l'Orient, ils ne sont pas non plus parvenus à les surpasser. Ils travaillent assez bien l'acier, et malgré leur fragilité, leurs cimeterres

sont d'une trempe excellente, et rien ne pourrait résister au tranchant de leurs lames.

Les sabres de Chyraz sont faits avec l'acier que l'on achète en masse à Hyderabad. C'est le radjah de cette ville qui l'expédie pour la Perse; la masse y coûte environ six francs, et se vend à peu près vingt-six francs à Aboucheher. Elle ne fournit que de quoi faire un sabre; encore faut-il courir le hasard de ne pouvoir le courber. La quantité plus ou moins grande de *djewher*, ou damas, qui s'y trouve, en établit le mérite; on dit cependant que l'habileté de l'ouvrier fait plus que tout le reste.

Ils ont entrepris de fabriquer des armes à feu et même de fondre quel-

ques pièces de canon; et il n'y a pas de doute qu'ils pourraient rivaliser dans ce genre avec les Européens, s'ils vivaient sous un gouvernement disposé à donner une forte impulsion aux talens. Peu de nations sont encore parvenues à en approcher dans l'art de sculpter et de dorer; tout ce qu'ils font dans ce genre, sont des chefs-d'œuvres de délicatesse et de goût. Ils se sont pareillement exercés à travailler l'or et l'argent; et les ornemens qu'ils exécutent avec ces deux métaux et qu'ils savent rehausser avec des pierres précieuses, feraient honneur à nos ouvriers les plus habiles.

Il y a des artisans fort adroits à Chyraz; ceux surtout qui font des ouvrages émaillés y excellent; mais ce n'est que sur l'or qu'ils sont encore

parvenus à faire preuve de talens ; c'est une chose vraiment admirable à voir que l'éclat, la solidité de leurs couleurs, le fini précieux des moindres parties. Il y a beaucoup de *calioung* émaillés : ils sont fort chers ; les plus beaux coûtent jusqu'à 50 guinées (1,300 francs). Ils réussissent encore assez bien à faire des ornemens pour les brides, les selles, et à ciseler des poignées de cimeterres. M. Scott Warring dit avoir vu à Chyraz un armurier qui faisait des pistolets presque aussi bons que ceux d'Europe.

La classe des Persans qui habitent les villages fait d'assez grands progrès dans quelques arts ; d'après ce qu'en ont dit tous les voyageurs européens qui ont visité la Perse à di-

verses époques, il paraît qu'ils ne sont pas plus avancés actuellement qu'il y a un siècle. C'est à la forme et au caractère du gouvernement, plutôt qu'aux dissensions, qu'on doit attribuer la lenteur de leur marche. Des hommes qui végètent sous le joug d'un despotisme affreux doivent déjà se trouver fort heureux d'échapper à la tyrannie en se tenant cachés dans la foule; le moindre effort qu'ils feraient pour sortir de cette obscurité, la moindre amélioration dans leur sort, pourraient leur devenir funestes. Si un particulier plus ingénieux que ses voisins a le malheur de découvrir quelque nouvelle branche de commerce, la cupidité du gouvernement s'éveille à l'instant, et il est exposé à toute espèce de vexa-

tions. Si un manufacturier fait quelque amélioration dans sa fabrication, son industrie est susceptible d'être mise à contribution par le souverain ou par les despotes subalternes, auxquels la qualité de gouverneurs donne le droit de vexer les infortunés habitans. La science elle-même n'est pas à l'abri des extorsions ; une nouvelle méthode pour apprendre telle ou telle chose, quel que puisse être son mérite, est sujette aux attaques hostiles de cette classe formidable, dont le rang n'est fondé que sur une prétendue supériorité de lumières, et qui est toujours disposée à diriger ses attaques et ses coups sur tout ce qui pourrait lui porter ombrage.

On rencontre dans l'histoire de Perse des exemples fréquens de per-

sonnes qui, poussées par des sentimens religieux ou le désir de se faire un nom, ont dépensé de grandes sommes en œuvres de charité. On a même vu des gens de la plus basse classe employer les biens qu'ils avaient acquis à bâtir des caravansérais, des bains, ou d'autres établissemens d'utilité publique. Ce n'est point le désir d'être utile à leurs compatriotes et à leur pays, c'est leur avantage seul qu'ils recherchent ; l'amour-propre est le seul mobile de toutes leurs actions, et sous un gouvernement tel que celui de toutes les contrées de l'Orient, il n'en peut être autrement. Un monarque plus prévoyant, doué d'un génie plus vaste que ses prédécesseurs, pourra concevoir le noble dessein d'améliorer

le sort des peuples soumis à son empire; mais dans l'Orient, sa haute condition est un obstacle à ses vues bienfaisantes. Voilà pourquoi il cherche à faire en une ou deux années ce qui exigerait un siècle entier; il semble sentir que demain, s'il n'est plus, ses plans seront abandonnés par son successeur. Sa précipitation dérange la sagesse de ses vues; toute grande amélioration a besoin d'être graduelle, tout perfectionnement exige une longue suite d'années ; et une fois qu'il est en vigueur, pour qu'il puisse avoir une suite avantageuse, il faut que la société ne le néglige pas. Le général Malkolm faisait observer à un Persan très-intelligent, et chargé par le gouvernement de la fonte de l'artillerie , que les pièces étaient

très-imparfaites et qu'elles n'étaient pas même droites. Ce n'est pas ma faute, répondit-il, je n'ai que dix jours pour faire un ouvrage qui exigerait dix mois. Pourquoi, lui dit M. Malkolm, n'en faites-vous pas faire l'observation ? Mon maître, répondit cet homme, en branlant la tête, est très-juste; mais il est Persan, et quels que soient ses ordres, il faut qu'il soit obéi.

Ce sont les raisons que nous venons d'émettre qui ont empêché jusqu'ici les Persans de faire aucun progrès marquant dans les arts qui doivent suivre la marche de la civilisation. Pendant dix siècles elle a semblé vouloir faire un grand pas vers l'amélioration de ses moyens, et cependant elle est toujours restée au même point,

faute d'un souverain dont le génie vaste et profond ait pu donner une forte impulsion à l'activité et à l'industrie naturelle du peuple. Le commerce se fait encore en Perse comme il se faisait dans l'origine; la soie est toujours l'article le plus important des exportations du Ghilan; le Kerman échange toujours ses laines moelleuses, ainsi que quelques autres productions. Le numéraire que la Perse reçoit pour ses marchandises, lui sert à payer les chals que lui fournit le Kachemire; l'indigo et les toiles peintes qu'elle reçoit de l'Inde; le sucre que lui font passer Batavia et la Chine, et les étoffes de laine importées d'Angleterre.

La méthode de cultiver la terre en Perse n'a subi aucun changement;

et ce qu'elle était il y a des siècles, elle l'est encore aujourd'hui ; elle est probablement la même que celle qui était usitée chez leurs ancêtres à l'époque la plus reculée. De tout temps ils ont montré la plus grande intelligence dans l'art de creuser des canaux et des puits, si nécessaires dans une contrée aride et brûlante.

On laboure en Perse au moyen d'un soc tiré par des bœufs, qui ne sont point comme chez nous attachés à la charrue par les cornes, mais par un anneau qui embrasse le poitrail. Le coutre, qui est très-court, entame à peine la terre. Quand le sillon est tracé, on brise les mottes avec une mailloche en bois, et on unit la terre au moyen de la herse, qui est garnie de dents très-petites, et de la bêche.

La charrue dont on se sert dans les environs de Sulthanieh consiste en un morceau de bois qui forme un angle, avec un autre morceau de bois aigu et ordinairement armé de fer. Dans quelques provinces, la herse est remplacée par un grand râteau que tirent des bœufs attelés au joug. Les Persans ont aussi un instrument d'agriculture susceptible de beaucoup d'amélioration. C'est une perche attachée transversalement à une autre, à laquelle les bœufs sont attelés ; un petit cylindre de bois, d'environ un demi-pied de long, à l'extrémité de cette perche, remplit les fonctions du rouleau que nous promenons sur les champs.

Les Persans ne battent pas le grain comme nous avec des fléaux pour le

séparer de la paille; on dispose les gerbes en cercle et couchées par terre, puis on fait passer rapidement dessus de petits charriots armés de piquans de fer qui coupent la paille et font sortir le grain de l'épi; ou bien encore on se contente de faire courir à plusieurs reprises sur les gerbes, disposées dans le même ordre, plusieurs chevaux qui, en piétinant, remplissent le même but.

Le cultivateur en Perse est dans une dépendance absolue du gouvernement. Il obéit et souffre sans murmure tant que le mal n'est pas porté jusqu'à l'excès; mais si les agens de l'autorité l'oppriment d'une manière trop forte, il fuit les champs, il abandonne le toit paternel, et rentre dans la classe des nomades. Cependant

pour peu que l'espérance d'un avenir plus heureux vienne luire à ses yeux, il poursuit ses travaux avec autant d'activité que d'intelligence. Lorsque rien ne le trouble dans l'exercice de son industrie, il s'enrichit facilement; après avoir acquis de la fortune, il ne change plus d'état ni de lieu; il ne va point dissiper son or dans les villes; il augmente la somme de ses jouissances; il embellit sa demeure; prend de nouvelles épouses; achète de nouveaux esclaves et naturalise dans ses champs le luxe et les agrémens que les autres recherchent dans les cités. C'est pour cette raison que souvent on voit dans les villages les plus médiocres de la Perse de grandes et belles maisons, renfermant toutes les superfluités que procure l'opu-

lence. La gravure ci-jointe représente un cultivateur en habits de travail. (*Voyez la gravure en regard*).

C'est surtout à leurs jardins qu'ils donnent leurs plus grands soins, et leurs succès en ce genre ont amplement récompensé leurs travaux. Les fruits et les légumes sont très-variés, d'une qualité excellente, et l'on peut dire que les premiers forment en grande partie, durant l'été, la seule nourriture de la basse classe.

Les objets qui sortent des manufactures persanes sont d'une beauté parfaite; leurs brocards d'or et d'argent, leurs étoffes de soie, et les chals qui imitent ceux de Kachemire et qu'ils fabriquent avec les laines du Kerman, sont ce qu'ils manufacturent le mieux. Ils tissent bien

encore quelques toiles de coton, mais qui sont inférieures en beauté et en qualité à celles de l'Inde. On trouve encore en Perse quelques verreries et quelques manufactures de toiles, pareilles à celles de la Chine; mais leurs efforts sont demeurés sans succès lorsqu'ils ont voulu viser à la perfection.

De même qu'en Europe, chaque ville a un genre d'industrie qui lui est particulier. Ispahan est célèbre dans tout l'empire pour ses beaux *kaddocks*, espèce de toile de coton, dont on envoie une grande quantité en Turkie; Yezd pour les étoffes de soie, Kachan pour la soie et les ouvrages en cuivre, Koum pour la poterie, Chyraz pour les armes à feu, les armes blanches et la verrerie; c'est Ruht qui fournit

les draps grossiers, Kermanchah les armes, et le Kerman les chals.

Un des oiseaux les plus communs de la Perse est le faucon dont les habitans se servent pour aller à la chasse de la gazelle; on parvient à le rendre extrêmement adroit à cet exercice; mais il donne des peines infinies à élever, et lorsque le myr tchikar ne le soigne pas bien, il devient paresseux et sujet à s'envoler. Il y a d'autres espèces de faucons pour la chasse aux perdrix, aux cailles, aux pigeons.

Il y a en Perse une infinité de pigeons, et on aperçoit dans les environs d'Ispahan un grand nombre de colombiers; on y élève beaucoup de ces oiseaux, à cause de leur fiente qui, par sa chaleur naturelle, est un excellent engrais pour les melons.

Le renard se fait voir en grande quantité aux environs d'Abouchcher. car les habitans ne mettent pas autant de soin que les Anglais à les détruire.

La gerboise de la Perse diffère un peu de celle d'Egypte, elle ne vit point en troupes; chacune d'elles a son trou dans lequel elle se retire. Une des manières les plus usitées de les prendre est d'aller à elles avec une lanterne dont la lumière soudaine leur ôte tout mouvement, et dans cet état on les prend sans résistance; l'autre manière est de verser de l'eau à l'entrée du trou, et elles en sortent aussitôt en sautant. Lorsqu'elles sont poursuivies par les chiens, elles font des bonds prodigieux par-dessus leurs têtes et les mettent ainsi en défaut, en allant retomber à quelques toises

du lieu d'où elles se sont élancées. Un levrier lui-même ne peut la forcer. On dit que leur chair est très-délicate.

Les ânes de l'Orient sont beaucoup plus lestes que ceux de nos contrées septentrionales, et plus on approche de l'équateur, plus cet animal prend des formes sveltes, une plus grande gaieté, et on s'aperçoit qu'il est là dans son pays, et comme le disent les Orientaux, on peut se promener sur un âne, une tasse de café à la main, sans en laisser renverser une seule goutte; leur pas ordinaire est l'*amble ;* pour les habituer à cette sorte de marche, on leur lie les pattes de devant à celles de derrière avec une corde de la longueur du pas de l'animal, et qu'on suspend à une

autre corde passée dans la sangle à l'endroit de l'étrier.

On chasse fort peu l'âne sauvage, c'est un animal trop vif; lorsqu'on le poursuit, on place des chevaux dans l'endroit où l'on présume qu'il passera, et en poussant continuellement les chevaux contre lui, on parvient quelquefois à l'attraper.

On voit dans la plaine de Sulthanieh une quantité innombrable de rats d'une espèce particulière qui se creusent des trous en terre. Ils ont le cri du rat musqué et se tiennent sur leurs pattes de derrière. Ils ont quatre dents de chaque côté, leur poil est d'un brun sale; ils ont de huit à dix pouces de long, la tête applatie, le museau noir, de grands yeux noirs, un orifice pour l'ouie sans oreille ex-

térieure, la queue touffue et étalée à l'extrémité.

Le vent de sud-est apporte sur les côtes des légions innombrables de sauterelles que les habitans ramassent, qu'ils font sécher et qu'ils vont vendre au bazar. Elles forment la nourriture des paysans les plus pauvres ; lorsqu'elles ont été bouillies, leur couleur jaune se change en rouge, et on les mange comme les chevrettes.

LIVRE XXII ET DERNIER.

MOEURS ET COUTUMES DES TRIBUS NOMADES.

Les usurpations et les désordres presque continuels qui ont réduit à sept millions d'âmes au plus la population d'un pays aussi vaste que la Perse, l'ont forcée à se disperser dans les diverses provinces, selon le plus ou moins de sûreté qu'elle a espéré d'y trouver.

Les nomades persans, ainsi que ceux de la Turkie, préfèrent les landes, les montagnes, au séjour des lieux les plus favorisés par la nature. Aussi est-ce de leurs tentes que sortent les hommes les plus robustes, et

presque tous les gens de guerre. Ce sont les seuls sur le courage desquels le Chah de Perse puisse compter, pourvu que leur solde leur soit exactement payée, et l'espoir d'un riche butin est aussi pour eux un puissant motif de fidélité.

Les plus importantes d'entre les tribus qui parlent la langue turque sont celles des Afchars, des Cadjars, des Turkomans, des Beiats, des Talidjis, des Cara-Tchorlus, des Cara-Gheuzlus (aux yeux noirs), des Chah-Seven (amis du roi.) Parmi les Curdes, des Rechvends, des Chaghaghis et des Erdilanis; parmi les Loury, des Zends, des Geilis et les Bakhtiaris; et parmi les Arabes, des Bestumis, des Beni-Kiabs et des Beni-Houls.

Le guerrier issu d'une tribu nomade se considère toujours comme en faisant partie. Interrogé sur son pays, il ne dit pas : « Je suis Persan ; » cette dénomination générale étant inconnue en Perse ; mais il dit : « Je suis Afchar, Zend ou Bakhtyari. »

Les Afchars habitent Selmat, Ormiah et Tauris dans l'Aderbaïdjan, ainsi que les environs de Cazbyn, de Sulthanieh, de Zenghian, de Komn et de Kachan, dans l'Irac Persique, et ceux de Damghan et de Mechehed, dans le Khorassan.

On trouve des Cadjars auprès de Téhéran et d'Erivan.

Les Turkomans parcourent les pays compris entre le littoral sud-est de la mer Caspienne, et la vallée de Bokhara.

On en rencontre aussi dans l'Aderbaïdjan et dans le Fars.

Les Beïats campent dans le voisinage de Nichapour, du Tehéran et de Chyraz.

Les Talidjs et les Cara-Tchorlus habitent le Mazendéran et le Cara-Bagh, province située au confluent de l'Araxe et du Cyrus.

Les Cara-Gheuzlus sont établis près de Hamadan, et les Chah-Sevens dans les environs d'Ardebil.

Indépendamment du Kurdistan-Persan, les Curdes, et notamment les Rechevends et les Chaghaghis, parcourent l'Aderbaïdjan jusqu'aux confins de l'Irac, du Chyrvan et du Moghan.

Les Zends, les Geïlis et les Bakhtyaris forment trois puissantes tribus,

qui sont répandues dans le Lohrestan et le Fars, entre Ispahan et le pays de Chuster.

Les Bestamis, les Beni-Kiabs et les Beni-Houls habitent le Kerman et le Khorassan.

Il est quelques-unes de ces tribus auxquelles les Persans reprochent de violer plusieurs articles de la foi musulmane, et entre autres, de se permettre l'usage des viandes défendues. Il y a tout lieu de croire que ce reproche est fondé. Les nomades ne se font point scrupule de manger de la chair de lièvre, viande qui, sans être précisément défendue, n'en est pas moins regardée comme impure. Lors de sa mission à la cour de Téhéran, en l'année 1800, le général Malcolm se trouva auprès du camp de quelques

familles Afchards. Un assez grand nombre de jeunes gens, montés sur d'excellens chevaux, s'étaient réunis pour prendre le plaisir de la chasse ; le chien de l'un d'eux ayant attrapé un lièvre dans le creux d'un rocher, le chasseur le suspendit à sa selle. « Pourquoi faites-vous cela, lui dit le général, puisque votre loi vous défend de manger la chair du lièvre, et qu'elle vous ordonne de la regarder comme impure ? » — « Croyez-vous, repartit ce jeune homme, que je vais hasarder ma vie, celle de mon cheval et de mon chien, pour me laisser épouvanter par les folles menaces qu'il plaira à un Molla de me faire ? Je voudrais pouvoir attraper le père de ce lièvre, ajouta-t-il en souriant, et je me retirerais satisfait de ma chasse. »

Quoique les chefs des principales tribus, souvent élevés à la cour, ou dans les premières villes, puissent rivaliser avec les grands seigneurs en politesse, et quoique plusieurs des personnes de leur famille qui les accompagnent soient très-civilisées, et ne puissent être en rien distinguées des autres habitans des villes dont ils ont adopté les usages, le commun de la tribu, qui continue de vivre sous les tentes de peaux de brebis noires, et dans les villages bâtis de boue, croupit dans la plus crasse ignorance, et dans la plus honteuse barbarie. Ils circoncisent leurs enfans à l'âge convenable, et suivent encore, dans le mariage de leurs enfans, les mêmes cérémonies que leur ont transmises leurs ancêtres; mais on ne craint pas

d'assurer ici qu'ils se soucient fort peu des autres pratiques de leur religion, et qu'ils les négligent totalement. Il s'y rencontre néanmoins quelques personnes qui affectent une piété supérieure à celle du peuple. Ils font les ablutions prescrites par la loi, mais ignorent absolument les prières qu'ils doivent faire. Un écrivain persan, qui s'est amusé à rapporter dans un de ses ouvrages quelques anecdotes curieuses sur les mœurs de ses tribus, dit qu'un jeune homme occupé à faire sa prière devant un individu de la tribu de Chah-Seven, s'aperçut que cet homme ne l'imitait pas. Il lui demanda donc s'il n'avait jamais adressé sa prière au Très-Haut. « J'ai bien appris, repartit celui-ci, à courber la

tête, et à la relever, comme vous faites à cet instant ; mais pour des prières je n'en sais point, et n'en ai jamais appris. » Le même auteur raconte qu'un habitant d'une ville se trouvant pour affaires dans la tente d'un homme auquel il avait procuré le moyen de vendre quelques brebis, se mit le matin, selon son habitude, à lire tout haut le Coran; mais il fut tout-à-coup assailli par la femme de son hôte, qui, armée d'un bâton, lui demanda s'il croyait qu'il y eût quelque mort dans la famille pour s'amuser ainsi à lire ce livre. Le mari, tout en désapprouvant la conduite de sa femme, pria son ami de ne pas porter malheur à sa maison, en lisant les prières des morts. Ils n'ont que très-rarement la plus légère idée reli-

gieuse. Si un prêtre du voisinage visite la tribu, et leur parle de prières, ils ne l'écoutent qu'avec impatience; et si, pendant qu'il se trouve parmi eux, il arrive le moindre accident dans le camp, ou à leurs troupeaux, ils ne manquent pas de le charger de malédictions, et de l'accuser d'être la cause de ce malheur.

L'amour du pillage est inné dans ces tribus nomades, et c'est une qualité dont ils ne craignent pas de se glorifier. Ils ont sans cesse dans la bouche le récit de leurs déprédations ou de celles de leurs ancêtres, et il n'y a personne dans la tribu, depuis le chef jusqu'au dernier valet, qui ne se fasse honneur de quelque belle action digne de la peine capitale sous un gouvernement mieux ordonné.

Tout décèle en eux ce goût si vif pour le brigandage. On les entend sans cesse se plaindre de la tranquillité du pays, et ce n'est qu'avec un ravissement de joie qu'ils parlent de ces temps de désordre où la Perse était plongée dans la plus affreuse anarchie. A cette époque, disent-ils, un homme qui avait un cheval, une épée et du courage, pouvait vivre heureux et à l'abri du besoin. Le général Malcolm, en se rendant au camp du roi de Perse, dans les plaines de Sulthanieh, demanda à un chef de tribu quelles étaient les ruines qu'ils avaient à leur droite; à cette demande il vit briller le feu dans les yeux de ce Tatar. « Il y a vingt « ans, dit ce dernier, que j'accom- « pagnai mon oncle dans son expé-

« dition contre ce village, qui fut « pillé et dévasté, et ne s'est pas re- « levé de sa ruine. Ses habitans, race « de chiens, étaient nos ennemis; ils « ont été rebâtir un village tout près « d'ici, et sont redevenus riches. « J'espère que la tranquillité qui « règne dans ce pays ne durera pas « toujours, ajouta-t-il avec emphase; « et si le bon temps revient, je « pourrai avant ma mort leur porter « un coup plus terrible que le pre- « mier. Lors de sa première mission en Perse, le même M. Malcolm eut occasion de recueillir une preuve encore plus frappante de ce sentiment; un jour qu'il prenait le plaisir de la chasse avec plusieurs Persans, un profond ravin se présenta devant eux; lorsqu'ils l'eurent traversé, un

vieillard de la tribu du Lac, qui était à son service, se tourna vers lui, et lui dit en souriant : « Il y a vingt « ans qu'avec dix guerriers de ma « tribu, je me mis en embuscade « dans ce ravin pour attendre une « caravane ; après avoir tué cinq « des six marchands qui étaient sans « défense, ainsi que le conducteur « des mules, et avoir forcé le reste « de s'enfuir, nous nous partageâmes « le butin ; les chals qui tombèrent « entre mes mains, me fournirent les « moyens de vivre commodément « plusieurs années, mais actuelle- « ment tout mon argent est dépensé, « et je suis dans la misère ; au sur- « plus, ajouta le vieillard, il y a pour « moi une certaine consolation à « penser que j'ai eu en partage une

« des choses les plus précieuses du « monde entier. » Les hordes barbares sont, comme le prouvent les anecdotes que l'on vient de citer, étrangères à tout principe de civilisation et incapables de sentir tout le prix de cette tranquillité, de ce calme et de ce bon ordre, qui sont la source de la prospérité des nations. Ils voient tout à travers ce prisme, qui leur présente toujours les objets sous ce point de vue. Le pouvoir n'a de charmes pour eux qu'autant qu'il peut servir à leurs passions. Mais l'observation que nous venons de faire peut s'appliquer avec autant de justice aux chefs de la nation. Le général Malcolm avait fait tout ce qu'il avait pu pour faire comprendre au roi de Perse actuel la nature de ce

parfait équilibre qui constitue l'excellence du gouvernement britannique; après l'avoir écouté avec une grande attention, le prince lui dit: « Le roi « d'Angleterre n'est donc que le pre- « mier magistrat de la nation? Une « puissance aussi limitée doit être as- « sise sur des fondemens solides, « mais il ne doit avoir aucune jouis- « sance dans l'exercice de ses fonc- « tions. La puissance que j'ai entre « les mains est bien différente, ajouta- « t-il; je trouve tous les jours à mon « gré une occasion de l'exercer; les « grands seigneurs, les officiers que « vous voyez autour de moi, je puis, « si je le veux, les faire rentrer dans « la poussière; et par cela même le « trône que j'occupe n'est pas un « héritage bien sûr pour ma fa-

« mille. » C'est toujours l'épée qui a fait les droits à la couronne, et c'est toujours l'épée qui fera le souverain du pays. Après cette considération, il ne doit nullement paraître étonnant que la populace militaire d'un pays, dont le roi professe de tels sentimens, se fasse un honneur, un point d'orgueil de son goût pour le pillage, et se donne à cet égard un air de considération; si un chef de tribu osait faire paraître des dispositions contraires, ses sentimens seraient loin d'être l'objet de l'admiration de ses subordonnés. En l'année 1810, un homme d'une tribu nomade avait été chargé par le gouvernement Persan d'accompagner deux officiers anglais, M. Ellis et le capitaine Macdonald, qui voulaient se

rendre de Sennah dans le Kurdistan à Hamadan dans l'Irac ; ce barbare prétendit en route qu'un des fils du roi , renommé par ses inclinations féroces , était plus digne d'occuper le trône que son frère, dont toute la Perse se plaisait à rapporter les traits d'humanité, et à louer les vertus et les talens. « Vous appercevez, dit-il, ce « village qui s'élève là bas dans la « plaine, si le prince dont vous faites « l'éloge était ici, vous verriez tous « les habitans accourir et dresser leurs « tentes auprès de lui; pour mon « maître, la terreur de son nom s'est « étendue si loin, qu'à son approche, « les habitans de tous les villages « se sauveraient dans les montagnes. « Maintenant, comment pouvez-vous « demander, ajouta-t-il d'un air de

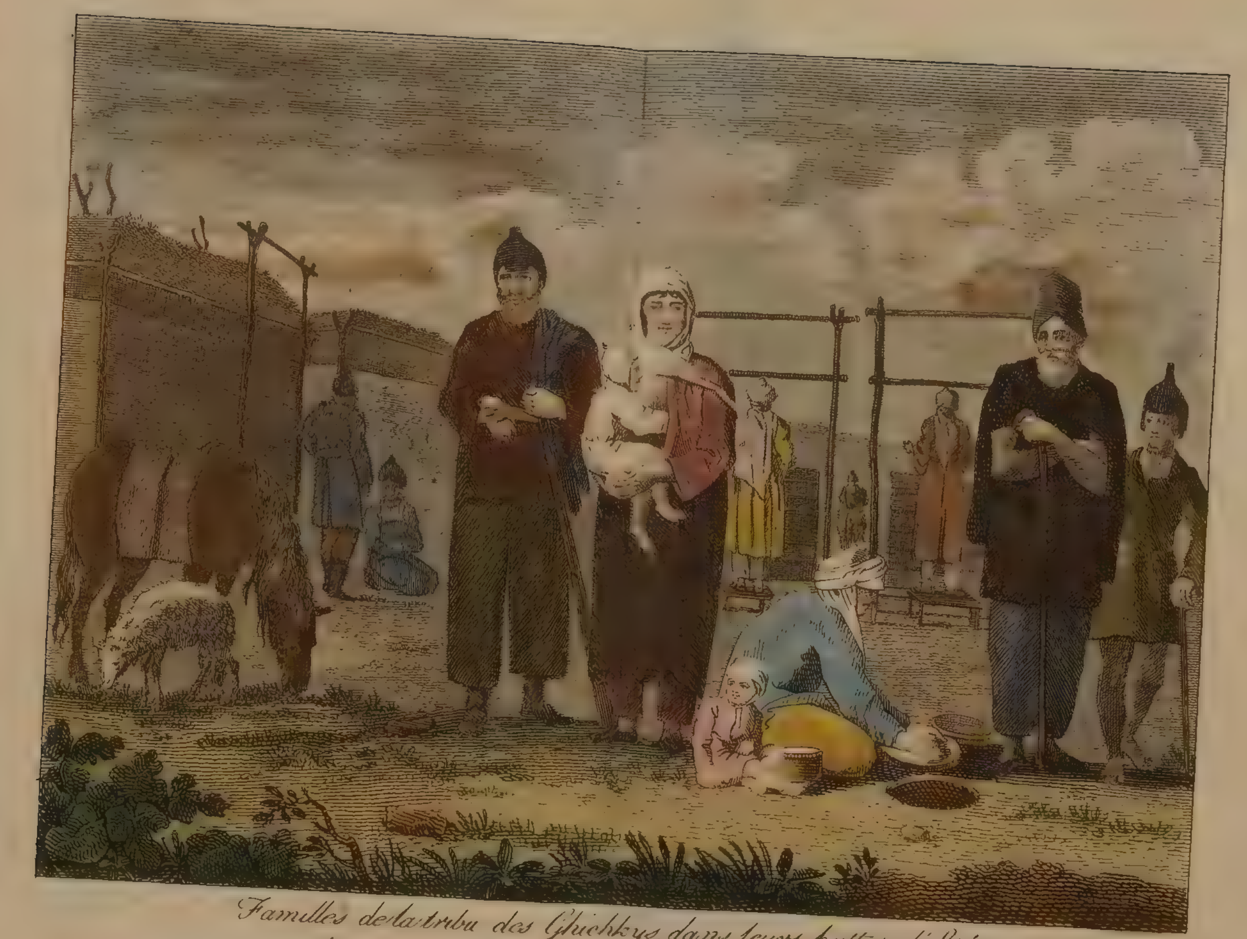
« triomphe, lequel des deux est le « plus capable de gouverner la Perse? » Cet homme qui d'ailleurs n'était pas dénué d'intelligence fit beaucoup de questions à ces deux Messieurs sur la situation de l'Angleterre; et, après avoir entendu le détail qu'on lui fit de la beauté de ses plaines, de la magnificence des villes et des richesses surprenantes de ses habitans : « Ah ! « s'écria-t-il, que de pillards vous de- « vez avoir dans votre pays ! » On lui fit observer que les lois ôtaient aux voleurs la faculté et la volonté d'exercer leurs talens; il répondit plein d'étonnement : « Mais à quoi peut donc « s'occuper une si grande popula- « tion ? » On rira sans doute à cette répartie, et l'on sera frappé de la force des inclinations du cœur de

l'homme, lorsqu'il se laisse emporter par l'habitude, et que toutes ses pensées se trouvent dirigées vers un seul but. Lorsque je quittai la Perse, en 1801, dit le général Malcolm, j'emmenai avec moi un homme appartenant à une tribu du Khorassan, et à qui il prit l'envie de visiter l'Inde; à notre arrivée à Calcutta, je le confiai à une personne pour lui montrer les différens quartiers de la ville; et, au retour de sa promenade, je lui demandai ce qu'il pensait de la capitale des Indes britanniques : « Admirable, « répondit-il; c'est une ville où l'on « pourrait faire un grand butin. »

Quoique les plus puissantes tribus de la Perse se fassent un honneur de porter le nom de pillards, elles ont en horreur celui de voleur; la cause

de cette distinction se présente d'elle-même. La différence qui se fait remarquer entre la force et la trahison est la même que celle qui existe entre la bravoure et la lâcheté. On rencontre quelques petites tribus qui se permettent de voler, et cependant celles-ci s'en font un point d'honneur. L'ambassade anglaise, en traversant le Kurdistan, dressa une fois ses tentes dans le voisinage de quelques familles de Ghikkys dont on apercevait les huttes dans la plaine. (*Voyez la gravure en regard.*) Quelques femmes faisaient le pain, d'autres tissaient des tapis, et les hommes galoppaient dans la plaine ou prenaient le plaisir de la chasse. Deux gentilshommes qui avaient entendu dire que ces tribus étaient les voleurs les plus déter-





Familles de la tribu des Ghichkys, dans leurs huttes d'Été.

minés de la Perse, et que les mères battaient tous les jours leurs enfans, pour les accoutumer par ces souffrances à ne pas être alarmés par les mauvais traitemens, et à ne jamais déclarer leurs complices lorsqu'ils sont pris en flagrant délit, demandèrent à un vieillard si ces imputations étaint vraies : « On dit plus de « mal de nous, dit-il, que nous n'en « méritons; car après tout, notre ha- « bitude de piller est une espèce de « guerre, nous n'enlevons jamais « rien qu'à ceux avec lesquels notre « chef, le Waly de Sennah, n'est pas « d'accord. Jadis quand la Perse était « plongée dans l'anarchie, alors nous « étions riches, nous récoltions jour- « nellement; mais ces Cadjars, ajouta- « t-il, en parlant de la famille ré-

« gnante, ont rétabli l'ordre dans le « pays, et nous sommes absolument « ruinés. » Comme les Anglais lui firent sentir à dessein qu'ils avaient mauvaise idée de leur voisinage, le vieillard répartit avec vivacité : « Ma « tribu a été chargée de veiller à la « sûreté du camp anglais, et vous « pouvez juger de notre honnêteté « par la confiance qu'on a en nous, « et la manière dont nous remplissons « notre engagement. » Ce vieillard avait raison de vanter ses compagnons comme des gardiens fidèles ; car les Anglais ne perdirent pas un seul objet tout le temps que cette tribu fut à leur service.

Les habitans de la Perse, comme tous les Orientaux, ont toujours été célèbres par leur hospitalité envers les

étrangers, mais c'est principalement les chefs de ces tribus guerrières qui se font remarquer par leurs manières obligeantes et leur prévenance à vous rendre service. On doit citer ici comme preuve de ce qu'on avance la conduite du khan de la tribu de Karagneuzlen, nommé Mohammed Hussein Khân Karagousoulou, à l'égard de l'ambassade anglaise qui, quelques années auparavant, avait visité son gouvernement de Hamadân; il avait fait préparer pour toute la compagnie sa maison de ville, et s'était retiré à la campagne, dans les environs. Il engagea la société à venir le voir à sa maison de plaisance, et tout le monde se rendit à son invitation, le train de l'ambassade anglaise fut augmenté par celui d'un ambassa-

deur persan qui se rendait dans l'Inde. La cavalcade arriva de très-bonne heure chez le khân, et n'en repartit qu'au milieu de la nuit. C'est en vain qu'on chercherait à rendre toute la magnificence qu'il déploya à cette occasion ; ce ne fut cependant qu'au moment où ils quittèrent ce seigneur, qu'ils reconnurent avec quelle attention il s'était plu à les traiter. Pendant qu'ils étaient occupés à dîner, une gelée survenue tout-à-coup fit craindre au khân qu'il n'arrivât quelque malheur à ses hôtes, il fit ferrer à neuf tous les chevaux et les mules des deux ambassades qui montaient à plus de deux cents. Les Anglais ne furent instruits d'une attention si extraordinaire qu'au moment où ils montèrent à cheval pour retourner

chez eux, et tous furent pénétrés d'admiration à ce trait de générosité et de la munificence hospitalière de leur hôte.

Les tribus de la Perse se font honneur de ne jamais violer leur parole, lorsqu'elles ont pris quelqu'un sous leur protection. Cependant la trahison d'un chef de la tribu de Fylé a porté atteinte à la confiance qu'on avait toujours montrée à ces pillards, si elle ne l'a pas anéantie totalement. Ce misérable avait offert à deux officiers anglais qui voyageaient sur la lisière de son camp (1), de leur servir de guide, et il devint leur meurtrier; ce criminel parut un mo-

(1) Ces officiers étaient, l'un le capitaine Grant, l'autre le lieutenant Fotheringham.

ment exciter l'indignation générale, mais il a su échapper au châtiment et continue à se souiller de crimes et à exercer ses brigandages dans le pays montagneux qui sépare la province du Kurdistan, du territoire turk vers le pachalick de Baghdad.

Les tribus nomades conservent toujours un profond respect pour la famille de leur chef. Rarement on les voit consentir à obéir aux ordres d'une autre personne. Si le prince demande à la tribu un contingent pour l'armée, il ne l'obtient jamais qu'avec difficulté : on tire autant qu'on peut les choses en longueur, mais un appel fait pour leur propre sûreté ou celle de leur khân ne reste jamais sans effet. Le signal pour assembler les troupes est *de la tente à la tente ; de la*

montagne à la montagne. Nous sommes étonnés, dit le général Malcolm, de retrouver parmi ces hordes sauvages, un assez grand nombre d'usages qui ne nous sont point étrangers, et nous éprouvons un nouvel intérêt à faire des recherches sur leurs coutumes, lorsqu'elles nous rappellent celles de nos ancêtres.

Les tribus ont des relations suivies avec les principales villes du royaume; leur petit commerce consiste en chevaux, en bestiaux et en tapis, ouvrages de leurs femmes. En échange de ces objets, ils reçoivent du grain, des étoffes, de l'argent et quelques autres articles de peu de valeur. Les habitans qui ne font pas leur état de la profession des armes se nomment *tadjiks.* Sous cette dénomination est

comprise toute la partie de la population qui n'est pas militaire, mais elle n'est pas toute renfermée dans l'enceinte des villes ; une partie est attachée aux tribus nomades ; c'est elle qui cultive la campagne et qui a soin des troupeaux; cependant au moment où nous écrivons, on ne voit que fort peu d'habitans au service des tribus, et le nombre en diminue tous les jours, à mesure que le gouvernement déploye plus de force et qu'il prend une assiette plus solide. Ces malheureux que la misère a forcés de recourir à cette espèce d'esclavage comme un adoucissement à leurs maux, profitent de cette stabilité dans le gouvernement pour briser leurs fers et abandonner ces maîtres sévères. Il est à remarquer que tous les

tadjiks de l'Afghanistan et d'une partie de la Tartarie parlent la langue persane, et cette particularité, en servant à déterminer les anciennes limites de l'empire, donne un nouveau poids à la conjecture que, malgré les irruptions fréquentes des différentes tribus militaires, la race d'habitans qui s'occupaient des travaux civils n'a éprouvé aucun changement important au milieu des révolutions sans nombre qui ont bouleversé la Perse.

Les cérémonies en usage parmi les tribus nomades à l'occasion de la circoncision de leurs enfans ou de la mort d'un parent, sont absolument les mêmes que celles qui sont pratiquées par les habitans des villes, et par conséquent ne diffèrent en rien de

celles de tous les autres Musulmans. Mais s'il s'agit des funérailles d'un chef ou d'un soldat de grande réputation, ils continuent à observer quelques-unes des coutumes de leurs ancêtres. Le cheval que le défunt montait de préférence, chargé des armes de son maître, suit le convoi, le bonnet est placé sur le pommeau de la selle; au col du cheval sont attachés ses vêtemens, et ses bottines pendent à la selle. Ceux des amis et des compagnons du mort qui veulent montrer leur attachement pour lui, envoyent, pour ajouter à la pompe funèbre, un cheval, les armes suspendues à la selle, et sans cavalier. Ces cérémonies ne sont pas sans intérêt pour un Européen, c'est là qu'il découvre l'origine des usages qui sont encore en

vigueur chez les nations les plus civilisées.

De même que les habitans des villes, dans les cérémonies du mariage, les individus qui appartiennent aux tribus nomades s'engagent à donner un douaire à leurs femmes. L'anneau nuptial est envoyé dans les formes, et les familles respectives se font des présens. Les femmes se peignent les mains avec le henné, ce qui leur donne une belle couleur oranger la veille de la cérémonie ; imitateurs fidèles de toutes les folies et de toutes les prodigalités des citadins, ils dépensent en ce jour, le fruit des épargnes de toute leur vie. Les fêtes se prolongent trente ou quarante jours chez les gens fortunés, et ne durent pas moins de trois jours chez les plus pauvres.

Cet intervalle est regardé comme nécessaire pour l'observation des formules établies. Le premier jour les personnes invitées à la noce se rassemblent, le second est destiné à la cérémonie importante, qui consiste à donner à la main de l'épousée cette couleur rouge, et le mariage a lieu le troisième. Dans ce jour solennel paraît l'époux, revêtu des habits les plus riches qu'il ait pu se procurer; et il reçoit de ses parens et de ses amis les témoignages de respect qu'un inférieur a coutume de rendre à un supérieur d'un rang élevé. Tous ceux qui se présentent devant lui se tiennent au-dessous. Les parens de l'époux lui envoient des présens de toutes espèces. Ce sont quelques-uns de ses amis intimes qui remplissent en ce jour de

fête l'emploi de serviteur, et deux des plus proches parens font exécuter les ordres. Ils sont désignés en turk par les mots *sagdub*, le bras droit, et *soldub*, le bras gauche du marié. Ils font des espèces de maîtres de cérémonie. Si l'époux est trop jeune, et qu'il n'ose se montrer en public, ce sont ces deux maîtres de cérémonie qui ordonnent tout ce qui est relatif à la fête, et ajoutent à leur charge mille plaisanteries et mille tours d'adresse. Cependant, les apprêts de la noce se font aussi dans la maison de la jeune épouse; mais avec moins de bruit et d'éclat. La mariée prend un bain, puis elle est parfumée, et revêtue des habits les plus riches que ses moyens ont pu lui permettre de se procurer. Dans cet

état elle s'assied, et avant de quitter la maison elle reçoit les présens des membres de sa famille. Ces cérémonies terminées, on lui place sur la tête un voile d'écarlate; elle monte sur un cheval, et est conduite à la maison de son époux, qui vient la recevoir sur le seuil de la porte. Ce que nous venons de dire est commun aux habitans des villes, et aux tribus nomades. Il nous reste à parler des usages particuliers à ces derniers, et la plupart, à en juger d'après leur caractère, remontant, n'en doutons pas, au-delà de l'époque où les khalyfes introduisirent en Perse la religion de l'apôtre d'Arabie.

Le matin du jour où la jeune épouse doit être conduite à la tente de son mari, tous les amis de sa famille se

réunissent chez elle ; et si elle est la fille d'un chef, ou de quelque homme respecté par la tribu, tous les cavaliers lui forment une escorte. La cavalcade part suivie de musiciens et de danseurs ; et s'ils n'ont qu'un léger intervalle à parcourir, ils font un grand détour afin de pouvoir prolonger le plaisir de cette partie de la cérémonie. Lorsque la cavalcade est arrivée à peu de distance de l'endroit où elle se rend, l'époux monte à cheval, et, suivi de ses amis, il va au-devant de son épouse. Il tient à la main une pomme ou une orange, et lorsqu'il se voit assez près pour ne pas manquer son coup, il la lance avec beaucoup de force. Cet usage se retrouve parmi les habitans des villes, avec la différence qu'on la jette ou de

la porte, ou du balcon de la maison. Le plus grand silence règne des deux côtés. Tout le monde est attentif dès l'instant qu'on s'en est aperçu, jusqu'à ce que l'époux ait jeté l'orange. Elle donne le signal de la confusion et du désordre dans les deux troupes. Chaque cavalier de la suite de la mariée cherche à saisir l'époux, et celui qui réussit reçoit, pour récompense, le cheval, la selle et l'habit; mais ceci n'a lieu que chez les gens riches. Parmi les personnes de la basse classe, celui qui a remporté la victoire se contente de quelques pièces de monnaie. Il arrive cependant plus d'une fois que l'époux, s'il est monté sur un fin coursier, échappe à ceux qui le poursuivent, et ses amis favorisent sa retraite autant qu'il est en leur pouvoir. Cependant

la jeune épouse entre dans la tente qui doit être désormais sa demeure ; elle y est reçue par les femmes, qui l'aident à descendre de cheval. Les parens de son époux viennent lui rendre leurs hommages, et lui font espérer qu'elle sera heureuse parmi eux. C'est à cet instant que commence le pouvoir dont elle va jouir. Chaque homme de la famille dont elle va faire partie, lui offre des présens proportionnés à leursmoyens et à leur amitié pour son époux. Ils font tous leurs efforts pour qu'elle rende une partie de son douaire, et le mari n'est pas le dernier à la solliciter sur cet article ; mais les femmes de la Perse sont trop attachées à la seule chose sur laquelle sont fondés leurs moyens d'existence, en cas d'ac-

cident ou de répudiation; et s'il arrive à quelqu'une de se rendre à ces importunités, et d'en lâcher quelque peu, elles savent du moins en conserver une assez forte portion pour se mettre à l'abri du besoin. Les femmes et les hommes se mettent aussitôt à danser. Ils se tiennent sur une seule ligne, ou bien font un rond en se tenant par la main, pendant que la musique est accompagnée par une femme qui chante, et les refrains sont répétés par toute la société. Les chefs de tribu, quoiqu'ils suivent dans ces occasions les usages des villes où ils ont été élevés, ne laissent pas de venir honorer la fête de leur présence, et leur munificence, aussi bien que leur folle gaîté, ne contribuent pas peu aux plaisirs de ce beau jour.

Parmi les tribus nomades, le divorce n'est pas inconnu ; mais il est encore plus rare que dans les villes. On peut en trouver la raison dans plusieurs causes. Les femmes ont plus de vertus, et leur travail est utile au ménage. Dans la classe pauvre, le mari n'ayant pas le moyen de donner un douaire à la femme qu'il répudie, n'ose faire une telle démarche, et l'affront qu'on ferait par là à une famille respectable pourrait devenir funeste ; car si les parens d'une femme sont les premiers à la punir du crime d'adultère quand il est prouvé, ils ne sont pas moins prompts à tirer une vengeance éclatante de celui qui aurait osé accuser sa femme de ce crime, si celle-ci était en état de démontrer son innocence.

Les hommes appartenant aux tribus nomades ne boivent que bien rarement du vin, ou d'autres liqueurs spiritueuses. Leur plus grand bonheur est de demeurer assis en rond, de fumer la pipe, d'entendre raconter des histoires, et de contempler les folies et les grimaces de leurs bouffons. Ils prétendent qu'un bouffon qui a du talent doit pouvoir au même instant rire, crier, s'asseoir et danser. Si c'est là la perfection du métier, on peut avouer que la plupart de ces baladins en approchent. Ils sont assez communs en Perse, et quelques-uns excellent dans cet art. Le chef d'une tribu Kurde, lequel demeura plusieurs jours avec l'ambassade anglaise pendant son séjour dans les environs de Kerman Chah, avait à sa suite un

bouffon, dont le talent était vraiment extraordinaire. Cet homme s'adressant un jour à l'envoyé anglais, lui dit : « vous devez être tout fier, seigneur, de la discipline que vous avez introduite parmi vos domestiques persans. Ils marchent quatre de front, et au pas, comme des soldats. Combien vous a-t-il fallu de temps pour dresser ainsi mes compatriotes ? » — « Six mois environ », répondit l'envoyé. « Eh bien, si vous voulez me le permettre, répartit le bouffon, je ne vous demande que six minutes pour rendre inutile tout ce que vous avez mis six mois à faire. » On lui donne cette permission. Aussitôt il va se placer auprès des cavaliers persans, qui étaient très-attentifs à ne pas rompre leurs rangs; et ayant re-

marqué qu'ils étaient tous de la tribu du Lac, ou de Fylé, lesquels habitent, pour la plupart, les montagnes du Laristan, il se met à chanter, d'une voix claire et forte, une chanson qui commençait par ces paroles : Ecoutez moi, ô vous qui habitez les montagnes du Laristan ! je vais célébrer les hauts faits de vos ancêtres ; et avant qu'il eut fini sa chanson, la cavalcade fut toute en confusion, parce que le désir d'en entendre la suite les fit piquer leurs chevaux, et rompre ainsi l'ordre de la marche. Le bouffon se mit à rire du désordre qu'il venait de causer, et dit à l'envoyé : « Ne soyez pas alarmé de voir qu'avec une chanson j'ai détruit ce bel ensemble. Un homme en Perse a bien su, sans autre moyen que des chan-

sons, rassembler une armée, et jouir du titre et des honneurs attachés à sa dignité pendant quelques semaines ; voici le fait : Pendant les troubles qui suivirent la mort de Nadir, un chef auquel ni sa naissance, ni ses talens ne pouvaient donner de droits au trône, vint dans le Laristan avec des musiciens et des bouffons, qui plurent infiniment au peuple, en chantant les chansons favorites de la province. Par ce moyen il réunit près de cinq mille personnes, qui le proclamèrent roi. » Mais revenons à nos nomades.

La plupart des individus dont sont composées les tribus, ont un goût particulier pour les histoires et les contes, on en voit quelques-uns d'entre eux, devenir maîtres passés dans cet art,

apprendre même à déclamer des vers, et particulièrement ceux de Ferdousi. Celui qui réunit un si grand talent, jouit d'une très-haute considération dans sa tribu, et on l'appelle assez souvent dans les sociétés, pour passer une heure agréable, dans les régions de l'imagination où il vous transporte, pour qu'il excite le courage par le récit des actions brillantes de leurs ancêtres.

Mohammed Hucïm Khan, fils de feu Mehdy Aly Khan, chargé par le gouvernement de Bombay d'une mission diplomatique auprès de la cour de Perse, en l'année 1798, gentilhomme Persan aussi distingué par la politesse de ses manières que par l'enjouement de son esprit, décrit la réception que lui firent les femmes

d'une tribu, d'une manière vraie et bien caractéristique. « A mon arrivée au village de Sennah, habité par les tribus turkes de Khundal et d'Afchâr, on m'invita à prendre un appartement dans la maison d'un des chéfs de cette dernière tribu, et toute la famille me traita avec des soins et des attentions infinies. J'eus surtout à me louer des femmes qui selon l'usage des tribus nomades ne sont pas voilées. C'est en vain que je chercherais à dépeindre tous les charmes de la fille de mon hôte qui pouvait avoir environ quinze ans. Je dis que la soif me pressait, elle sortit, et rentra aussitôt avec un verre d'eau fraîche. Cette eau puisée à la fontaine de la Vie, me fut présentée par les mains d'un ange ; loin d'éteindre le feu qui

me dévorait, cette eau fut un nouvel aliment à cette flamme qui embrâsait mon cœur. » Après avoir décrit les tourmens qu'il éprouva au moment de sa séparation d'avec celle qu'il aimait, sans avoir pu lui faire connaître par un seul coup-d'œil, la violence de sa passion, pour cette jeune beauté, il fait une observation sentimentale. « Un homme vain et sans aucune intelligence pourra fort bien prendre le change sur la manière de cette jeune femme qui me donna cette goutte d'eau ; mais c'est à moi qui ai eu l'occasion d'éprouver la bienfaisance, l'hospitalité affectueuse avec laquelle elles reçoivent les étrangers qui visitent leurs tentes et leurs familles, c'est à moi, dis-je, à faire leur éloge ; on retrouve parmi elles plus

de vertus que parmi celles des villes, et celui qui oserait attenter à leur honneur, serait livré par elles-mêmes à toute la fureur de leurs époux. Les habits de ces femmes sont convenables à leurs occupations ; en me promenant un jour à cheval, dit le général Malcolm, auprès du camp de quelques familles de la tribu d'Afchârs, je fis part de mes doutes à un seigneur Persan qui m'accompagnait, sur la réputation de leur vigueur, de leur mâle courage, et surtout de leur habileté à monter à cheval ; celui-ci appella un jeune femme dont l'extérieur était au-dessus du commun, et lui demanda en langue turke si elle n'était pas la fille d'un soldat. Oui, répondit-elle aussitôt, et vous espérez, ajouta mon compagnon, que

des soldats vous devront le jour; à ces mots elle sourit. Montez à cheval, continua-t-il, en lui montrant un cheval bridé, mais qui n'avait pas de selle, et montrez à cet Européen qu'il existe une grande différence entre les filles des tribus et celles des villes. Elle saute aussitôt sur l'animal, le pousse au grand galop jusqu'à ce qu'elle fut parvenue sur une hauteur qu'on appercevait à quelque distance et qui était hérissée de pierres; arrivée à cet endroit, elle éleva la main au-dessus de la tête en l'agitant et descendit la colline avec la même rapidité. Rien de plus dangereux que le terrain sur lequel elle poussait son cheval, cependant elle ne laissa appercevoir ni dans ses mouvemens, ni sur sa figure aucun signe de crainte;

seulement on put lire dans ses yeux le plaisir qu'elle éprouvait de venger les femmes de sa tribu du reproche qu'on leur faisait de ressembler à celles des villes.

La pauvreté de la plupart des gens de tribu les empêche d'avoir le nombre de femmes prescrit par la loi. Un grand nombre n'en n'ont qu'une seule; et à moins qu'elle ne soit vieille, infirme ou hors d'état de travailler, on ne les voit point en prendre d'autre. Ils donnent pour raison qu'ils n'ont pas le moyen d'en entretenir plus d'une, et que la liberté dont jouissent les femmes parmi eux, serait une source intarissable de querelles et de dissensions domestiques, et que le mariage, qui est le lien le plus fort qui puisse unir un homme à sa tribu, ne

serait bientôt qu'une suite non interrompue de discordes et d'inimitiés. L'usage de prendre une femme à ses gages, pour un certain temps, est très-rare dans les tribus nomades ; il y est même en horreur aux yeux des femmes. Elles ont un souverain mépris pour les Mollas qui osent sanctionner, par leur présence, des unions aussi abominables à leurs yeux. Malgré la liberté dont elles jouissent, et la considération qu'on a pour elles, les femmes des tribus sont encore bien loin de la condition de leur sexe, et du rang honorable qu'elles devraient tenir dans la société. Elles sont chargées des travaux les plus durs et les plus fatigans; tandis que leurs époux indolens traînent dans l'oisiveté et les plaisirs,

des jours inutiles, et les regardent plutôt comme des esclaves que comme des êtres associés à leur destinée. C'est pour l'homme seul que sont toutes les jouissances de la vie. Survient-il dans sa condition quelque changement heureux, la femme n'est point appelée à y participer. Pour lui il se plonge dans la dissipation. Vient-il à être élevé à un poste éminent, il ne le regarde que comme un moyen d'augmenter la masse de ses jouissances, que comme une source de nouveaux plaisirs. En venant fixer sa résidence dans une grande ville, on serait tenté de croire qu'il a pris l'engagement d'en adopter les mœurs corrompues; sa première femme, s'il en a plus d'une, est forcée au sacrifice de la liberté, du seul bien dont elle avait

joui jusqu'à ce jour, et de souffrir sans murmure cet entier abandon, conséquence naturelle de la faculté qu'il a de pouvoir se procurer des femmes plus jeunes et plus belles. Les droits que donne la qualité de mère sont rarement froissés. L'autorité de celle-ci sur son fils dure toute la vie ; et si elle sait agir avec prudence, elle sait conserver sur lui cette influence qui est fondée sur l'habitude et l'amitié naturelle à un enfant pour les auteurs de ses jours. C'est elle qui est à la tête de la famille ; et si la fortune de son fils lui permet d'avoir plusieurs femmes, non-seulement il s'en rapporte à elle sur le choix, mais même il lui confie le soin de veiller sur leur conduite. C'est l'idée de pouvoir un jour commander dans la maison de

leur fils qui leur fait désirer avec tant d'ardeur des enfans mâles, et c'est avec des transports de joie qu'elles reçoivent la nouvelle qui leur est né un fils. Si c'est une fille, sa naissance est un désapointement.

Les observations que nous venons de faire sur les mœurs et les usages des tribus nomades, s'appliquent plus particulièrement á celles qui sont d'origine turke et persane. Les tribus arabes qui habitent sur les bords du golfe Persique ont dans leurs mœurs beaucoup plus de ressemblance avec le peuple dont elles descendent, qu'avec la nation au milieu de laquelle elles vivent. La langue arabe est vulgaire parmi eux, et leurs usages sont encore ceux de leurs ancêtres. Leur costume est arabe, et au lieu d'adopter le

bonnet persan, ils ont conservé le turban, autour duquel est roulée une pièce de mousseline dont on laisse flotter les extrémités. Quoique moins grossières que celles des Turkomans ou des Kurdes, leurs mœurs ont encore cette rudesse qui caractérisait celle de leurs ancêtres.

La manière de vivre de ces Arabes est beaucoup plus frugale que celle des autres habitans du royaume. C'est en dates que consiste principalement leur nourriture. Ce qui serait aux yeux d'un autre, pénible ou le résultat d'une habitude; eux, ils le regardent comme un plaisir, et sont parvenus à s'en faire comme une jouissance; et les Arabes ne croient pas qu'il puisse y avoir une nourriture préférable à la leur. Il y a quelques années une

femme appartenant à une de ces familles arabes qui habitent aux environs d'Aboucheher, accompagna en Angleterre les enfans du consul anglais de cette ville. De retour en Perse, elle courut partout faire la description du pays qu'elle avait visité. Les chemins, les voitures, les chevaux, les richesses et la magnificence des villes, les campagnes superbes de ces pays, furent tour-à-tour détaillés avec emphâse. Tous ceux qui l'écoutaient étaient jaloux du sort des habitans d'un si beau pays. Elle était sur le point de se retirer, après leur avoir donné une idée si avantageuse de l'Angleterre, lorsqu'elle s'avisa de dire qu'il ne manquait qu'une seule chose à ce pays pour en faire un séjour délicieux. « Eh qu'y manque-t-il

donc, dirent à la fois tous ceux qui l'entouraient ? » — « Il n'y a pas un datier, dit-elle. Tout le temps que j'ai demeuré dans ce royaume, j'ai cherché un datier sans pouvoir en trouver un seul. » L'idée pompeuse que ces Arabes s'étaient faite de l'Angleterre au récit de cette femme, s'évanouit en un instant. On ne pouvait dès-lors regarder qu'avec des yeux de compassion des hommes forcés de vivre dans un pays où il n'y a pas de datier.

Les Arabes qui habitent la Perse ont la faculté de fuir les persécutions et les tyrannies du gouvernement ; lorsqu'ils ne peuvent résister, la mer leur est ouverte, et dès leur enfance ils sont faits à cet élément. Non-seulement les îles du golfe, mais encore le territoire turk, qui avoisine la fron-

tière ainsi que la côte d'Arabie; cette particularité, jointe à leurs habits nationaux qu'ils ont conservés, donne une liberté et une expression frappante à cette race. En 1810, une société d'Anglais, qui prenait le plaisir de la chasse dans les environs d'Aboucheher, se préparait à lancer contre une bête un chien levrier anglais et un autre de race arabe, pour voir quel serait le plus vite; l'un deux soutint que le chien anglais l'emporterait sur l'autre; à l'instant où se fit cette expérience, un pauvre Arabe qui suivait la compagnie, dans l'espérance de gagner quelque chose à tenir les chiens, se mit à courir en avant, et s'écria avec l'énergie naturelle à sa nation, Monsieur, vous vous êtes trompé, c'est le chien arabe qui gagnera.

Il est encore quelques tribus qui habitent les montagnes des provinces méridionales ; mais on ne saurait parler de leurs usages, puisqu'elles sont presque inconnues ; mais on peut conjecturer avec un certain degré de probabilité que depuis l'époque de l'invasion d'Alexandre, elles ont aussi peu changé que leurs liaisons avec le gouvernement, qui paraissent toujours avoir été les mêmes qu'à présent, d'après ce qu'il est facile de conclure de la relation des expéditions du prince grec par différens historiens. Le héros macédonien fut forcé d'avoir avec eux la même politique que celle des princes actuels de la Perse. Ce monarque chercha vainement à les établir dans les plaines pour en faire des agri-

culteurs ; voici la réponse laconique qu'ils firent au fils de Philippe. « Si nous avions quelque propriété à « défendre, le soin que nous serions « obligés d'y donner nous ôterait le « pouvoir de faire des incursions sur « nos voisins. » (Arian, tome 11, pag. 280.)

La loi coutumière de ces tribus diffère essentiellement de celle qui est en usage dans le reste de la Perse ; ils ont donc par cela même un système différent de juridiction. Outre le chef qui commande à la tribu toute entière, chaque division, chaque branche de cette même tribu a encore des sous-chefs, qui sont ordinairement des vieillards appelés *anciens*, à cause de cela. Ils sont subordonnés au chef et remplissent en temps de paix les

fonctions de magistrats, et commandent les troupes en temps de guerre. Cette dignité, aussi bien que celle du chef, est héréditaire ; c'est l'un d'eux qui, en l'absence de celui-ci, gouverne la tribu, et la personne choisie est investie de la même autorité que celle d'un gouverneur d'une ville ; et si les habitudes et les mœurs de leurs subordonnés rappellent en quelque sorte le gouvernement patriarchal de leurs ancêtres, il est aussi quelquefois plus absolu lorsque celui qui est revêtu de cette dignité éminente a un caractère plus militaire : en général, les chefs de tribu et ceux auxquels ils délèguent leur autorité en leur absence sont très-jaloux de l'attachement des familles qui la composent; cette règle n'est cependant pas sans

exception, et quelques-uns de ces petits chefs, lorsqu'ils se sentent le pouvoir en main, font les petits tyrans et oppriment leurs inférieurs. Ce n'est pas sans beaucoup de difficultés qu'on parviendrait à tracer le système judiciaire grossier en usage dans cette partie de la population. Les cas qui ne sortent pas des règles ordinaires sont soumis à la décision du chef ou de son lieutenant, de la même manière que dans la ville. Cependant on ne procède pas avec autant de promptitude et de légèreté lorsqu'il s'agit de quelque personnage respectable et important. Dans de telles occasions, on convoque une assemblée des anciens, et l'affaire une fois discutée se décide à la majorité des voix. Un chef de famille a

droit à ce privilége, et on ne saurait le lui refuser sans injustice. Deux personnes qui auront une querelle ne peuvent l'exiger, cependant un chef qui veut s'attirer l'estime et l'amour de ses inférieurs tient assez souvent un lit de justice, et la sentence prononcée par ce tribunal est regardée comme avenue par toute la tribu.

Cette assemblée ne se compose pas d'un nombre déterminé de juges; s'il s'agit d'un procès qui ait rapport à quelque fonds de terre, les principaux fonciers forment le tribunal; si c'est pour une dette, les anciens et les amis des deux parties cherchent à les concilier; si c'est pour meurtre, les parens du mort et ceux de l'accusé paraissent devant l'assemblée; le molla de la tribu y occupe une

place pour expliquer la loi sainte, s'il en est requis. Cette assemblée a ordinairement pour objet de mettre la paix entre les citoyens, et le but de son institution fut la tranquillité de la société. Il y a quatre-vingt-un ans, un roi de Perse convoqua une assemblée des anciens pour juger un grand seigneur accusé de trahison; il fut condamné, après la conviction prouvée par toutes les pièces nécessaires, à être dégradé et disgracié; voilà sans doute une preuve bien authentique que les souverains de la famille des Gadjars ont la justice pour principe de toutes leurs actions. Un despote assembler un tribunal, quel miracle pour la Perse! Lorsque les magistrats ne peuvent raccommoder les deux parties, leur autorité donne une

nouvelle force à la loi. Parmi les tribus nomades, de même que dans les villes, si un débiteur refuse de payer à son créancier ce qu'il lui doit et de s'arranger pour solder à un terme convenu, le cadi dresse une assignation, et si l'autre persiste dans son refus, ses biens sont saisis, vendus, et le produit partagé entre les créanciers. Un assassin, lorsqu'il est convaincu, est mis entre les mains des parens de celui qu'il a tué pour qu'ils en fassent ce qui leur plaira. L'assemblée des anciens fait toujours ses efforts pour accommoder la partie lésée et l'assassin; mais s'ils sont de tribus différentes, c'est une chose assez difficile. Il arrive souvent que par orgueil ou tout autre motif, l'héritier du mort ou ses parens, ne veu-

lent entendre parler d'aucun accommodement; alors les juges rendent l'offenseur à la liberté. Si l'héritier n'a pas atteint sa douzième année, le meurtrier reste en prison jusqu'à cette époque. C'est sous le prétexte d'obéir à cette loi, que Abbas-le-Grand fit renfermer celui dont il s'était servi pour se défaire de son fils aîné, le prince *Soffi Mirza*, et le fit évader ensuite.

Il arrive quelquefois que l'héritier du mort exige que l'assassin lui livre, non-seulement sa fortune et ses chevaux, mais encore lui donne une de ses plus proches parentes en mariage; mais alors il ne paie point à son beau-père la somme stipulée d'ordinaire dans les contrats, et ne donne point de douaire à son épouse; quelquefois

l'héritier ne se contente pas d'une seule femme, il en exige encore deux ou trois pour ses plus proches parens. Cet usage est regardé comme la meilleure manière de mettre fin au sang; et souvent cette alliance introduit une amitié sincère entre des gens qui auparavant étaient ennemis mortels.

Il y a parmi les tribus nomades plusieurs manières de pardonner à un meurtrier; il est des gens qui se montrent implacables; rien ne peut les satisfaire que la mort de celui qui a tué un de leurs parens; mais ces exemples se rencontrent assez rarement. Si l'assassin veut obtenir son pardon, il se met au cou une épée suspendue par une corde noire, et dans cette posture suppliante, il se rend

chez l'héritier, et en l'abordant, lui annonce qu'il vient recevoir la punition de son crime. Quoique la loi de l'honneur défende à celui-ci de mettre à mort le malheureux qui vient ainsi se soumettre à lui, un homme distingué craindrait de racheter sa vie par une telle lâcheté. Un homme d'une tribu nomade ou un pauvre citoyen a-t-il commis un meurtre, s'il n'a pas le moyen de payer l'amende à laquelle il est condamné, son ennemi lui passe autour du cou un collier de fer, et il faut que dans cet équipage, il aille demander l'aumône aux passans jusqu'à ce qu'il ait satisfait l'héritier; cette espèce de mendians est la plus importune de toutes.

L'adultère et le rapt sont très-rares chez les tribus nomades; la mort en

est presque toujours la punition, et c'est le plus proche parent de la femme dont on a ravi l'honneur qui exécute la sentence. La liberté dans laquelle vivent les tribus ne manquerait pas d'être la source d'une dépravation sans bornes, si on n'y mettait ordre. La chasteté des femmes a donc pour garant des usages qu'on n'oserait enfreindre impunément ; et lorsqu'il s'agit d'adultère, les deux coupables trouvent rarement le moyen d'échapper à la violence et à la jalousie de celui qu'ils ont offensé ; ils sont presque toujours victimes de leur imprudence; et si le crime est avéré, le mari qui les a punis ne reçoit que des complimens pour avoir vengé son honneur outragé.

Lorsque le chef d'une tribu trahit

le gouvernement ou qu'il se révolte, s'il a le malheur de tomber entre les mains du roi, on lui arrache les yeux ou on le met à mort promptement; mais s'est-il rendu coupable d'un autre crime capital, on en réfère à la cour du chirrah, ou loi écrite, afin que le souverain ne soit pas chargé de son sang. Lorsqu'un homme de basse condition, et qui est attaché à une tribu, mais au service immédiat du prince, se rend coupable d'un crime qui mérite la mort, on le remet entre les mains du chef de sa tribu, qui répond au désir du roi en l'envoyant au supplice.

Quant à l'influence qu'exerce le souverain sur l'administration de la justice parmi les tribus nomades, on peut dire qu'elle est sujette à des va-

riations continuelles. Ceux des habitans qui vivent immédiatement sous son autorité, sont obligés de courber la tête sous le joug et de le laisser maître absolu d'eux-mêmes; mais il n'en est pas ainsi des tribus nomades; aujourd'hui dans un endroit, demain dans un autre, le moindre coup porté à leurs coutumes amènerait infailliblement une révolte. D'après leur constitution, ces tribus obéissent à un chef que la cour cherche toujours à gagner pour le rendre l'instrument de ses volontés. L'attachement de tous les individus qui composent la horde pour son chef, ne peut être conçu que par ceux qui ont eu l'occasion d'en être les témoins.

Les bakhtyary et la tribu de Fylé habitent des montagnes qui, d'Ispa-

han, courent vers Tchuster; et du côté de cette ville, vers Kermanchah; ainsi que plusieurs autres, on ne peut les regarder comme entièrement soumises au roi de Perse. Retranchées dans les défilés inaccessibles de leur pays montagneux, ces hordes barbares continuent à être gouvernées par leurs coutumes; et ce n'est qu'avec une répugnance bien marquée qu'ils entrent en rapport avec les délégués de la cour de Téhéran. Elles consentent bien, il est vrai, à fournir un corps de troupes à la solde de l'empire et à payer un léger tribut qu'ils acquittent avec le produit de ces riches vallées qui s'étendent au pied de leurs retraites; mais les efforts et toutes les insinuations possibles du gouvernement per-

san, pour les engager à venir cultiver le sol fertile des provinces environnantes, sont restées sans effet; on avait en vue non-seulement de les habituer aux lois du pays, mais encore, en leur faisant sentir toutes les douceurs de la paix et de l'ordre, de mettre enfin un terme aux incursions qu'ils ont coutume de faire dans les parties les plus florissantes et les plus fertiles de l'empire.

En Perse, les officiers et les autres employés qui résident loin de la cour, laissent une partie de leur famille en qualité d'otages, qui répondent de leur fidélité. Le gouvernement a toujours l'œil sur ces otages, car on peut les regarder comme tels; cependant ils jouissent d'une très-grande liberté, à moins que les

individus dont ils répondent ne laissent entrevoir quelque chose d'équivoque dans leur conduite. Si ces derniers viennent à se révolter, les otages qu'ils ont laissés à la cour paient de leurs têtes l'imprudence de leurs parens; mais ce n'est que dans les circonstances les plus alarmantes qu'on a recours à cette mesure rigoureuse. La crainte de voir périr leur famille retient beaucoup de gouverneurs de provinces dans le devoir; et dès qu'un chef qui a longtemps refusé de se soumettre à cet usage a envoyé à la cour son fils aîné, ou à défaut d'enfans un de ses plus proches parens, on regarde cette démarche comme la preuve de sa soumission.

On a parlé de la condition des

grands fondateurs de la couronne ; tout en reconnaissant la suprématie du souverain, ils ont toujours cherché à l'empêcher de se mêler de l'administration intérieure de leurs états. Le wali ou prince de Georgie qui est devenu depuis une quarantaine d'années un feudataire de l'empire russe, était le plus considérable de ces vassaux. Le wali d'Ardelan dans le Kurdistan, jouit de tous les priviléges et de la dignité de ses ancêtres, et cxerce dans l'étendue de son petit état l'autorité de souverain. Les principaux traits du système de son gouvernement sont les mêmes que ceux de Perse, mais sa puissance est limitée par sa situation. Quoiqu'il y ait plusieurs villes considérables dans le Kurdistan, les tribus militaires qui

habitent cette vaste province, n'y demeurent que bien rarement, le goût de ces peuples est de vivre solitaires; on voit fort peu de camps nombreux, et s'ils se réunissent quelquefois, c'est toujours en cas de guerre. Quelleque soit la cause d'un tel usage, qu'il ait sa source dans la situation locale de cette province, ou dans la persévérance des habitans dans les usages de leurs ancêtres, un tel état de choses ne peut que retarder la communication des lumières. Les mœurs de ces nomades sont encore ce qu'elles étaient il y a vingt siècles; les rayons bienfaisans de la civilisation qui brillèrent sur la Perse sous le règne des Nouchirewan, et qui réchauffèrent le sol endurci des provinces arabes sous le gouvernement des Khalyfes, n'ont pu

exercer leur influence parmi les rochers arides et les plaines désertes du Curdistan, malgré leur rapprochement des cités célèbres de Ctésiphon et de Baghdâd. C'est en vain que le luxe et la mollesse des états voisins ont cherché à pénétrer dans le Curdistan, les habitans de cette contrée sauvage les ont rejettés bien loin; comme les instrumens de la servitude, ils ont préféré cette liberté rude et grossière dont ils jouissaient dans leurs montagnes inaccessibles; ils se sont montrés *fiers* de ces privations auxquelles les exposait leur genre de vie, et les ont regardées comme le plus ferme appui de leur indépendance.

D'après ces considérations, il n'est pas surprenant que les dogmes reli-

gieux n'aient pu faire des progrès rapides dans un tel pays. Rien ne prouve qu'ils s'étaient montrés zélés partisans du culte de Zoroastre, et quoiqu'ils aient embrassé la religion musulmane, non-seulement ils font très-peu attention à la substance des dogmes de cette religion, mais même ils ne pratiquent que très-rarement les rites prescrits par le Coran. Il y y a bien quelques mosquées à Sermah, capitale du petit pays d'Ardelan, ainsi que quelques mollas, et on y suit dans l'administration de la justice la loi écrite ou chyrrah. La différence la plus remarquable c'est que les Curdes sont sunnites, et leurs lois sont conséquemment fondées sur les autorités reconnues par cette secte, le chyrrah ou loi écrite, est presque

rejetté par ces tribus grossières, à l'exception du petit pays d'Andelan, comme nous venons de le voir plus haut ; les coutumes de leurs ancêtres sont les seules lois reconnues parmi eux, et ils ont tous le plus grand respect pour le chef de la tribu qui, le premier, se soumet à tous les usages de la tribu à laquelle il commande.

Dans quelques districts du Curdistan, on reconnaît l'autorité du roi de Perse, mais les montagnes inaccessibles qui servent de retraites aux habitans, rendent ceux qui les habitent moins soumis que les sujets d'Ardelan. Une des plus remarquable de ces tribus est une branche de celle de Hakaray, laquelle habite cette chaîne de collines qui borde la partie occidentale du lac d'Ourmiah et s'ap-

proche de la ville de Selmas dans l'Aderbaïdjan.

Quelques chefs du Khorassan, malgré leur soumission apparente, gouvernent leurs petits états avec autant de liberté que le wali d'Ardelan, mais ils en diffèrent essentiellement sous divers rapports. Le wali d'Ardelan a reçu cette principauté de ses ancêtres qui l'ont possédée pendant des siècles, au lieu que les autres ne sont que de modernes usurpateurs, et si le souverain de la Perse pouvait faire valoir ses droits d'une manière efficace, une de ses premières démarches serait la destruction de tous ces petits princes qui se sont partagés les dépouilles de l'empire, et la perte de leur dignité serait une conséquence juste et naturelle du rétablissement de l'au-

torité royale ; mais la famille qui règne actuellement a trop de prudence pour s'engager dans une guerre au moins dangereuse pour elle, et quoique quelques uns de ces petits princes prétendent tirer leur origine de prophète, on peut assurer que jamais aucun chef arabe ni tatar n'a apporté d'établissement dans cette contrée montagneuse.

DES CURDES.

Voici ce que dit M. Drouville sur ces belliqueux nomades :

Presque tous les Curdes sont aujourd'hui tributaires de la Perse, et je pense qu'à l'exemple des Turkomans, ils finiront un jour par en faire partie intégrante, d'autant plus qu'ils y semblent assez portés par inclination. Je dirai donc quelques mots de leur caractère, de leurs habitudes, ainsi que de leur manière de vivre qui diffère essentiellement de celle des Persans, et plus encore de celle des Turks.

L'origine de ces peuples est très-incertaine. On a dit qu'ils descen-

daient des Scythes; mais comme ni eux ni leurs voisins ne peuvent nous fournir les moindres lumières à cet égard, leur véritable origine nous est tout aussi inconnue que celle des anciens Perses, que nous ne connaissons peut-être un peu bien qu'à dater du règne de Cyrus.

Il est cependant certain que les Curdes n'ont pas toujours occupé, entre le Tigre et l'Euphrate, le beau territoire qui formait jadis cette délicieuse Mésopotamie, non plus que les montagnes du Taurus, dont les vallées fertiles forment aujourd'hui toutes leurs richesses. Ayant vécu quelque temps parmi eux, j'ai eu les moyens de les apprécier, et de les connaître bien particulièrement; et j'ai cru voir à leurs coutumes, à



Portraits de trois Chefs Curdes.

leurs usages, à leur langage, à leur vêtement même, qu'ils étaient d'origine arabe. Il existe encore une analogie et des rapports si parfaits entre eux et les Bédouins, que je serais tenté de croire qu'ils ne descendent que de quelques hordes de ces derniers qui, à l'époque des guerres de religion, et quand la Perse fut conquise par les Arabes, passèrent l'Euphrate, et se fixèrent dans l'Irak-Arabi, puis s'étendirent au nord, le long du mont Zagros, jusqu'à la rivière du Mourab, qui les sépare aujourd'hui de l'Arménie turke. La planche ci-jointe donnera une idée de leurs terribles physionomies. (*Voyez la gravure en regard.*)

Les Curdes sont divisés en plusieurs tribus gouvernées par des beygs

avec un pouvoir absolu. Etant continuellement en guerre, la majeure partie d'entre eux se sont mis sous la protection de la Perse, qui les a admis au rang de ses vassaux, et reçoit d'eux un tribut. Ces peuples sont de haute taille, robustes, ils ont de fort beaux traits, quoiqu'avec le teint cuivré. A la plus profonde ignorance ils joignent une barbarie naturelle, dont les effets sont souvent terribles. Ils sont encore plus menteurs que les Turks, et c'est beaucoup dire; mais ce vice, loin de leur paraître condamnable, est à leurs yeux un talent et une preuve d'esprit. Plus farouches que tous les autres orientaux, ils en ont tous les vices sans en avoir les bonnes qualités; cruels et sanguinaires, perfides, hypocrites et voleurs

intrépides, ils ne vivent que des brigandages qu'ils exercent sur le territoire de leurs voisins. Je ne leur connais pour toute qualité qu'une extrême bravoure, mais elle n'est point raisonnée, ni due à un sentiment d'honneur ; c'est plutôt la témérité de la bête féroce qui n'envisage que sa proie, sans réfléchir aux dangers qu'il court à sa poursuite. Ils ont cependant des mœurs assez hospitalières dans leur propre pays ; et les mêmes hommes qui vous auront dépouillé hors de leurs frontières, peut-être aussi par la crainte des châtimens, seront les premiers à vous escorter et à vous servir de sauve-garde, quand vous êtes sur le territoire de la Perse.

Ils se réunissent de dix à vingt pour faire leurs courses, et vont quelque-

fois rançonner des villages et des villes jusqu'au centre de la Natolie. Dans des expéditions un peu importantes, plusieurs troupes se mettent ensemble : ils partagent le butin assez également, et retournent rarement chez eux sans rapporter quelque chose.

Les tribus du Hékary, du Belban, de Méhervan et de Beilam ou de la plaine, qui sont sous la juridiction immédiate du Prince-Royal, ne sont pas autant que les autres, livrées au brigandage, d'après leurs habitudes pastorales, et les soins qu'ils donnent à leurs troupeaux; mais ils n'en sont pas moins fort dangereux à rencontrer hors de chez eux.

Les Curdes ainsi que les Persans, sous le rapport des fortunes, ne peuvent guère être divisés qu'en deux

classes. Leurs richesses consistent uniquement en troupeaux et dans la possession de villages, qui sont presque tous habités par des Nestoriens. La considération se mesure ici sur le nombre d'hommes armés qu'un Curde peut nourrir et entretenir. Le maître envoie souvent ses gens faire des expéditions, ceux-ci rapportent exactement le butin qu'ils ont fait, sur lequel ils reçoivent la part qui leur a été promise.

Les grands sont misérablement logés; car dans tout le Curdistan, à l'exception des châteaux forts des beygs, il n'y a pas une habitation passable; les maisons des plus riches particuliers ne valent pas mieux que celles des paysans de Perse : ce sont des masures basses sans fenêtres, recevant la lu-

mière par des trous ronds faits aux toits, et qu'on bouche la nuit avec des pierres plates.

Les Curdes sont tous Sunnites, c'est-à-dire de la secte d'Omar. Ils sont très-superstitieux, et prient quatre ou cinq fois le jour; à cela près, leurs occupations présentent peu d'intérêt, en quoi ils ressemblent aux Turks. Comme eux ils passent des journées entières assis, sans bouger du matin au soir. Ils sont grands parleurs, et avides de contes; aussi ont-ils toujours chez eux des dervyches étrangers, qui gagnent leur subsistance en leur en débitant de tous les genres.

Leur manière de vivre est très-frugale, leurs mets ne se composent que de riz mis en boulettes avec de la pâte et des aromates qu'ils font sim-

plement cuire dans de l'eau. Ils mangent beaucoup de mouton et de la chèvre bouillie sans assaisonnement, et souvent même sans sel ; leur pain est encore plus mince que celui des Persans, ils le font rarement cuire, mais sécher au soleil. Ils aiment beaucoup le chameau ; et quand dans leurs courses il leur arrive d'en prendre, ils tuent le plus jeune, et c'est un jour de régal pour les voisins, qui sont toujours invités dans ces occasions. Ils ne boivent jamais de vin, le châtiment est terrible pour ceux que l'on trouve en contravention. On les pend par les pieds à un arbre, et on les y laisse souvent douze heures ; si c'est pour la seconde fois qu'ils subissent cette punition, on y ajoute quelques coups de bâton.

Ils ont des chevaux d'une race particulière, qui sont d'une vigueur et d'une vîtesse extraordinaire, et comme chaque individu doit entretenir lui-même le sien, ils ont presque tous des jumens de montagnes qu'ils font couvrir par des étalons arabes ou turkomans; ils obtiennent ainsi des poulains superbes, et en grande quantité. Le prix n'en est pas excessif, et on peut s'en procurer de fort beaux pour cinquante réals (cent cinquante francs). Pour juger de l'équipement du cavalier curde, *voyez la planche en regard.*

Les Curdes font la guerre comme les troupes irrégulières de la Perse; ils ont cependant un peu plus d'ordre, et savent se mettre, quoique imparfaitement, en bataille sur deux



Curdes

rangs. Les chefs de peuplades ou de tribus, qui sont censés devoir être les plus braves, les devancent toujours de quelques pas, et doivent joindre les premiers l'ennemi.

Quand ils sont en sa présence, et qu'ils ont à exécuter une charge, chacun d'eux s'apprête, examine ses armes, veille à ce que rien ne le gêne, et le tout avec autant de sang-froid que s'il allait entreprendre une partie de plaisir. Alors les Mollas de chaque tribu en parcourent les fronts en brandissant une hache d'arme de la main droite, frappant de la gauche sur un petit tambourin attaché à l'arçon de la selle, et criant pendant tout ce temps *Allah*. A ce signal, toute la ligne s'ébranle, et le prêtre qui la devance porte souvent les premiers

coups. Chaque homme est armé d'une lance semblable à celle des Kizil-Bach, d'un kandjar, d'une paire de pistolets, et de deux sabres, un desquels est pendu à son côté, et l'autre passé horizontalement sous le surfait de la selle, ne sert que dans le cas où le premier se brise; ce qui arrive assez souvent quand ils sont obligés de frapper sur des casques, des cuirasses ou des cottes de mailles. Les plus braves d'entre eux sont fort estimés, et quelle que soit leur condition, ils acquièrent le droit de s'asseoir devant les grands, qui leur marquent beaucoup de considération, parce qu'ils redoutent l'influence qu'ils ont sur leurs camarades. Ils obtiennent aussi certaines distinctions; mais la principale esde mettre

sur leurs turbans, une plume de paon pour chaque ennemi qu'ils ont tué. Aussi beaucoup d'entre eux en ont la tête couverte, et j'en comptai un jour neuf sur la coiffure d'un jeune homme qui n'avait pas vingt-cinq ans. Ils sont fort jaloux de cette marque honorable, et quand ils se disputent entre eux, l'insulte la plus sanglante est de dire à son adversaire, que son turban est brûlé du soleil, et qu'il n'a pas encore eu assez de courage pour lui procurer de l'ombre. Leur costume ressemble beaucoup à celui des Mamelouks avec lesquels ils font une grande analogie pour la bravoure, l'impétuosité et particulièrement pour l'adresse.

Les Curdes n'ont pas, comme les autres Musulmans, plusieurs femmes; et malgré que le rit qu'ils suivent

leur permette d'en avoir jusqu'à quatre, il est très-rare qu'ils en aient plus d'une. Aussi sont-elles incomparablement plus heureuses que les Persanes, qui passent rarement une journée sans avoir des querelles causées par la jalousie et les commérages.

Le costume des dames curdes est aussi plus élégant et plus décent. Outre la grande robe turke qui est fort belle, elles ont une tunique courte qui la recouvre en partie; elle est soutenue par une ceinture fort riche qui dessine parfaitement bien leur taille, et leur sied à merveille. Elles portent aussi le turban et les pantalons, mais plus légers, et faits avec beaucoup de grâce. (*Voyez la gravure en regard.*) Elles sont aussi avides de bijoux que les Persanes, et



Dame Curde parée. | *Dame Curde à la promenade.*

c'est pour elles un grand plaisir que de s'en parer, pour les faire voir à celles de leurs connaissances qui les visitent. Elles sont d'une ignorance extrême, et n'ont pas d'autres occupations que celles des dames persanes, c'est-à-dire, fumer et se promener une bonne partie de la journée. Il y en a cependant quelques-unes qui brodent assez joliment en or, et qui entretiennent leurs maris de gilets et de soubrevestes très-ornés en ce genre; car ces objets doivent être extrêmement riches, pour les jours de gala, et surtout élégamment brodés. Aussi rien n'approche de la beauté de ce qu'on fait en ce genre à Constantinople où l'on trouve les brodeuses, à mon avis, les plus adroites du monde. Bien que les femmes cur-

des de la classe du peuple ne mettent pas autant de soin à cacher leurs figures que celles de Perse, les dames ne sortent cependant jamais que couvertes de chaderas blancs qui leur enveloppent complètement le corps; et comme elles ne font pas usage du roubend pour cacher leurs figures, elles y substituent des voiles tout aussi ridicules. Ce sont des espèces de hauts-vents semblables à ceux dont se servent des vieillards à vue faible, qui ne peuvent supporter les rayons du soleil; mais ils sont plus grands, et faits en carton peint en noir. On y attache tout autour un morceau de toile de crin, à travers lequel elles distinguent parfaitement tous les objets, sans qu'on puisse même juger de quelle couleur elles sont. Les

femmes ont ici plus de liberté que les Persanes, et sortent souvent du matin au soir, sans que leurs maris s'inquiètent des lieux où elles ont été.

Elles sont aussi galantes que les dames turques, et la plus grande partie ont de même qu'elles, des amans favorisés avec lesquels elles correspondent, et qu'elles voient chaque jour en secret. Leur commerce de lettres est fort ingénieux, mais présente des difficultés : il consiste dans l'arrangement de certaines fleurs ayant différentes significations convenues, d'après la manière dont elles sont arrangées et combinées entre elles. Les embarras de ces singuliers hiéroglyphes augmentent beaucoup si par malheur la correspondance éprouve quelque accident, ou si l'on en dé-

couvre la clef ; il faut alors la changer à l'instant, et la rose qui, le matin signifiait joie ou amour, veut souvent dire le soir haine ou vengeance. Les maris qui ont tous passé par là, connaissent fort bien cette manière de s'exprimer, et prohibent les fleurs autant qu'ils le peuvent; mais ils y réussissent rarement. La manière de se donner réciproquement ces bouquets est si ingénieuse, qu'ils ne parviennent jamais à saisir le mot de l'énigme, et finissent, comme ailleurs, par laisser aller les choses. Les rendez-vous sont aussi fort communs ; cependant les dangers en sont grands, et les amans surpris en tête-à-tête, ne pourraient éviter une mort cruelle. Cela n'empêche pas les femmes d'en donner, et les hommes d'y courir

avec empressement ; mais un intérêt égal, chez les deux parties pour garder le secret, fait que ces sortes d'accidens sont excessivement rares.

Les rendez-vous se donnent ordinairement dans des maisons à plusieurs sorties, louées par des Juifs, qui sont très-experts à conduire ces intrigues. Les amans y entrent par des côtés opposés, et l'homme y va déguisé en femme, ce qui est très-facile dans ce pays, où les chaderas et les couvre-figures cachent la personne en entier, et empêchent de distinguer le sexe. Si par quelque cause que ce soit l'amant ou la maîtresse n'a pu se trouver à l'heure indiquée, le juif met le lendemain un bouquet sur la fenêtre ; la signification en est un mystère pour tout autre

que l'ami ou l'amie qui connaît ainsi la nature des obstacles qui ont dérangé le rendez-vous, et qui apprend en même temps le jour et l'heure fixés pour en avoir un autre. La réponse à cette lettre est faite de la même manière, et les intrigues amoureuses durent souvent plusieurs années sans qu'on en ait jamais pénétré le secret. C'est d'autant plus étonnant en Turquie surtout, que quand une femme n'est pas seule dans un harem, elle est non-seulement surveillée par son mari et par les eunuques, mais encore par chacune des autres femmes, qui sont toutes ses rivales; et même par les esclaves qui, jalouses de leurs maîtresses, et brûlant du désir de les supplanter, font tout leur possible pour y parvenir.

La Turquie présente sur ces *rendez-vous* une particularité curieuse, et qui est trop généralement connue pour qu'on puisse la révoquer en doute. Il est des femmes qui conduisent de ces sortes d'intrigues pendant dix ou douze ans, sans que leurs amans sachent à qui ils ont affaire ; tandis qu'elles sont parfaitement instruites de leurs moindres démarches, et de toutes les particularités qui les concernent. Il n'est pas rare qu'elles pourvoient à leurs besoins, et les Juifs porteurs de leurs dons n'en connaissent pas mieux la source ; car ils ne sont jamais admis dans leur entière confidence. Il est enfin telle femme qui porte si loin sa générosité désintéressée, qu'à des distances très-éloignées, et long-temps après que

l'intimité a cessé, son amant reçoit encore ses largesses, et par des voies tout aussi impénétrables qu'auparavant.

Outre les tribus sédentaires dont je vient de parler, les Curdes en ont encore de nomades qu'on peut aussi diviser en deux classes : celles qui ne vivent qu'une partie de l'année sous la tente, et celles qui n'ont jamais d'autre demeure. Les premières sont ordinairement composées d'habitans des contrées où les fourrages ne suffisent pas pour nourrir leurs bestiaux, ce qui, joint à leur goût pour la vie pastorale, les décident à quitter leurs maisons pendant sept à huit mois de chaque année, durant lesquels ils changent de stations, en décrivant un cercle de quelques lieues, qui finit

par les ramener chez eux. Comme leur manière de camper et de vivre est en tout la même que celle des véritables nomades, je passerai à la description de ces ménages ambulans, qui, selon moi, présentent le spectacle le plus extraordinaire, à ceux qui les visitent pour la première fois. On ne peut en effet se lasser d'admirer avec quelle aisance et quelle promptitude ils changent d'emplacement, sans être embarrassés le moins du monde de l'énorme quantité d'ustensiles et de bestiaux qui leur sont indispensables, et qu'ils font suivre avec une étonnante rapidité. Une de ces familles se compose ordinairement d'une douzaine de personnes, hommes, femmes, enfans et domestiques. Leurs tentes sont faites d'étoffe grossière de

laine noire tissue de leurs mains, et soutenue par quelques bâtons plantés en terre sans beaucoup d'ordre. Le père, qui est le chef de la famille, n'en sort jamais; les fils mariés ou garçons, qui sont montés et armés, vaquent continuellement aux affaires, ou font des courses qui les tiennent des semaines, et mêmes des mois entiers absens. Quand ils sont rentrés, ils ne font autre chose que fumer, prendre le café, boire, manger et dormir.

Leurs tentes sont divisées en quatre compartimens : le premier est celui destiné à la famille; il est séparé des autres par une petite cloison faite en osier, de trois pieds de hauteur; elles sont proprement peintes en vert; et comme le tissu n'est pas assez serré pour empêcher l'air de passer à

travers, et maintient toujours cette place extrêmement fraîche. Le sol est couvert d'un tapis, et cet appartement est à la fois le salon de compagnie, la salle à manger et la chambre à coucher; car, ainsi que les Persans de la classe du peuple, les Curdes couchent tous dans une même chambre. Le père, la mère, les garçons, les filles, les gendres, les brus, les petits-enfans, tout est pêle-mêle dans un même lieu ; coutume que j'ai vu également pratiquer en Géorgie. Le second compartiment est destiné pour les chevaux et les domestiques qui les soignent; le troisième, qui est le plus grand, est occupé par les bestiaux qui ne vont pas aux champs et par ceux qui restent tous les soirs ; tels que les vaches,

les brebis qui ont des agneaux, les jumens et leurs poulains.

Le quatrième et dernier compartiment est celui destiné à la cuisine, à la boulangerie, aux bains; en un mot, à tout ce qui concerne le ménage. Les femmes s'en occupent continuellement; elles sont laborieuses, très-adroites, et par-dessus tout, d'une propreté qui contraste singulièrement avec la saleté des individus des deux sexes qui habitent les villes et les villages. Quand elles ont fait toute la besogne intérieure, elles travaillent à différens ouvrages de laine, mais particulièrement à faire des sangles larges, qui se débitent dans toute la Perse et dont on joint plusieurs morceaux ensemble pour faire des tapis à l'usage du peuple.

Le costume des femmes nomades est différent de ceux qu'on voit dans les villes. Elles sont vêtues de robes longues, ouvertes par le haut, soutenues par des ceintures blanches, dont les bouts pendent par devant. Elles sont coiffées avec des voiles de toile blanche de coton, qui retombent de chaque côté de la figure et jusqu'au milieu du dos; ces voiles sont maintenus par des espèces de bandeaux de soie brune, dont elles se ceignent la tête et qu'elles nouent ensuite sur le front.

Elles sont grandes, fortes et très-jolies, quoiqu'un peu brunes, étant continuellement exposées au soleil; elles sont assez douces, malgré un certain ton de rudesse qui rebute au premier abord, mais qu'elles perdent

bientôt, surtout quand on leur fait quelques petits présens, avec lesquels on est toujours sûr de les adoucir et d'en recevoir tous les bons offices qu'on peut en attendre.

Une famille nomade ne voyage presque jamais seule; elles se réunissent un vingtaine, plus ou moins, d'après le rapports d'amitié ou même de parenté qui existent entre elles. Elles choisissent les lieux qui ont les meilleurs pâturages et de bonne eau. Les tentes de chaque famille restent cependant éloignées à quelques centaines de toises les unes des autres; elles séjournent dans chaque place tant que l'herbe ne manque pas, après quoi elles chargent leurs bestiaux de leurs effets et se transportent dans d'autres cantons qui leur offrent

de nouvelles ressources. Pendant l'hiver elles se rapprochent davantage de l'est ; et dans les mois de décembre, janvier et février, on en voit jusque de l'autre côté de Kom, et souvent même d'Ispahan.

Leurs troupeaux les suivent continuellement, ils sont gardés par des domestiques dont l'existence est fort misérable. Ces malheureux, quelque temps qu'il fasse et dans toutes les saisons, ne quittent jamais les champs; tous les huit ou quinze jours, ils reçoivent leurs vivres, qui consistent en galettes de pain et en fromage de chèvre, comprimé dans de petites peaux d'agneau, en forme d'outres, qu'ils portent à d'os. Ils sont misérablement vêtus, et pour se garantir des injures du temps, outre leurs vê-

temens qui sont à peu près nuls, ils n'ont qu'un long morceau de feutre, dans le milieu duquel ils font un trou pour passer la tête. Quand ils l'ont sur le corps, on dirait d'une chasuble des prêtres catholiques.

Quand les Nomades changent de pâturages et qu'ils ne peuvent en trouver qu'à de grandes distances, ils vont de villages en villages. Ils ne logent jamais dans les maisons, et s'en écartent au contraire d'une centaine de pas avec leurs bagages et leurs chameaux, dont ils font un rempart circulaire, au milieu duquel ils renferment la nuit leurs bestiaux qui ont mangé jusqu'au soir. Les habitans qui sont partout fort hospitaliers, leur donnent toujours quelque chose ; et leur genre de vie à part, ils ne

sont jamais malheureux, car on les voit partout de bon œil. Les Persans, qui, par analogie avec les couleurs de leurs tentes, les ont nommés *Cara-Chadera* (tentes noires), bien loin de les éloigner, sont enchantés quand ils viennent séjourner dans leurs plaines, qu'ils animent par leur présence et leur gaîté ; et près desquels ils trouvent souvent à faire des marchés avantageux en vaches et brebis qu'ils ont à meilleur compte qu'aux foires ou bazars destinés à ce genre de commerce.

DE LA DÉPOPULATION ACTUELLE DE LA PERSE ET DE SES CAUSES.

Nous terminerons ce tableau d'un empire dont les habitans ont joué un grand rôle dans les fastes de l'histoire ancienne, et même dans ceux de l'histoire moderne, par un court résumé de ses grandes époques historiques et par des considérations sur sa dépopulation actuelle.

Après avoir occupé plus d'une fois le premier rang entre les puissances qui ont influé sur le sort des autres nations, la Perse, ainsi que la Turquie, semble ne devoir désormais son existence qu'au soutien que lui donnera la politique anglaise luttant en Asie, en

Europe et en Amérique, contre le colosse effrayant de l'empire Russe. Long-temps en guerre avec les Assyriens, les Babyloniens, les Scythes, les Egyptiens et les Romains, les Persans luttèrent presque toujours avantageusement contre ces derniers, et soumirent peu à peu les autres dont ils empruntèrent les habitudes molles et voluptueuses. Alexandre-le-Grand les asservit le premier. Leur empire démembré n'échappa à la domination macédonienne que pour passer sous celle des Parthes ou Arsacides. Il fut ensuite restauré par les Sassaniens dont l'origine se rattachait à la race des souverains légitimes qui l'avaient gouverné autrefois, et finit par devenir la proie des Arabes qui y établirent sur les ruines du Magisme,

les dogmes de Mahomet, que l'on sait être jusqu'à nos jours la religion dominante. Commençant les fastes de l'histoire moderne des Persans, la puissance des Khalyfes eut un siècle de splendeur, y fut ensuite ébranlée par le conflit d'une multitude de dynasties nouvelles et s'écroula tout-à-fait lorsque Holagou, prince tatar, marchant sur les traces de Genghis Khan, entreprit d'achever la conquête de l'Asie et y affermit, ainsi que ses successeurs, la domination tatare. Vers le quatorzième siècle des souverainetés partielles y prirent naissance presque simultanément et occasionèrent, par leurs dissentions, de grands troubles qui durèrent jusqu'au temps où apparut Tamerlan qui les écrasa toutes dans sa marche orageuse. Peu

après ce second débordement de Tatars en Perse, on y vit éclore la dynastie des Turkomans qui, partagée en deux branches, se maintint avec éclat dans l'un et l'autre des Iraks jusque vers l'an 1500, que celle des Sophis commença à jeter les premières lueurs d'une puissance qui devait durer près de deux cents ans. L'invasion des Afghans entraîna la décadence de cette nouvelle monarchie, dont Thamas, le dernier rejeton, mourut dans les fers, tandis que le fameux Nadir Chah, qui s'en était servi comme d'un mannequin politique pour parvenir au trône, finit par périr lui-même en 1747, victime d'un complot, après avoir conquis l'Inde et fait trembler le souverain de Constantinople. On a vu dans les deuxième

et troisième volumes de cet ouvrage, comment, après cet événement tragique qui replongea la Perse dans l'horreur des guerres civiles, et après le règne éphémère des sultans Adel, Charokh et Ibrahim, lorsque plus de vingt concurrens se disputaient les rênes sanglantes de la souveraineté, Kerim Khan à la tête d'une poignée de Curdes aguerris, finit par les saisir, se conciliant les esprits par sa bravoure et sa clémence, étouffant les factions, rendant le calme à son pays, et se faisant enfin couronner à Chyraz. En lui commença la dynastie des Zends, à laquelle succéda, il y a environ quarante ans, celle des Cadjars, qui n'a encore donné à la Perse que deux souverains, savoir: l'Eunuque Agha Mohammed-Khan qui

fut un homme vindicatif et cruel, et le Chah régnant Feth Aly, prince ami de l'ordre et de la justice, mais dont la trop nombreuse famille porte en elle le germe de nouvelles révolutions à naître après lui.

Toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'à ce jour pour se procurer un recensement de la population en Perse, ne fût-il qu'approximatif, ont été inutiles, et elles continueront à l'être, tant que les beglierbeys, ou gouverneurs, auront en main des pouvoirs aussi illimités; car il est clair que si le souverain connaissait au juste la force de la population de leurs gouvernemens, il pourrait en exiger un revenu plus considérable; ils la lui cachent donc, et la lui présentent toujours comme de moitié plus faible qu'elle ne l'est réellement.

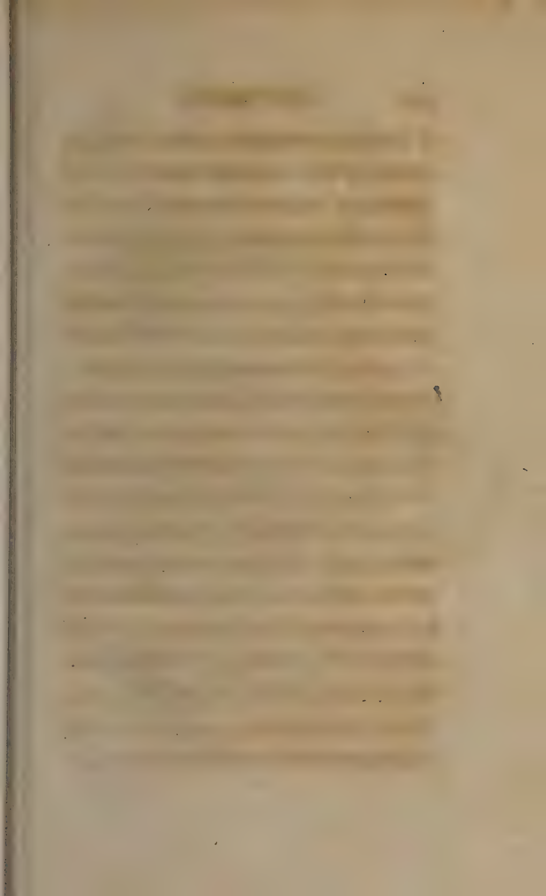
Il est hors de doute qu'elle devait être immense avant les troublent qui agitèrent le règne de Chah Husseïn, dernier roi de la race des Sophis. Si l'on veut considérer, d'une part, l'énorme quantité de villages détruits, dont il ne reste que des vestiges, qui çà et là couvrent la Perse, de l'autre, la majeure partie de ses villes presque réduites à rien, on croira facilement qu'elle a perdu plus des sept huitièmes de sa population, depuis l'invasion des Afghans; et si, pour s'en convaincre, on veut se donner la peine de jeter les yeux sur les Mémoires du chevalier Chardin, on pourra, d'après le tableau qu'il fait d'Ispahan et de ses environs, comparé avec celui donné par M. Picault, dans son Histoire des révolutions de

la Perse, avoir une idée exacte de la destruction presqu'incroyable qui a pesé sur toutes les parties de ce malheureux pays, pendant plus d'un siècle. (1)

Sans vouloir réfuter le dernier de ces historiens sur les causes de cette dépopulation extraordinaire, je dirai seulement, qu'en outre des guerres civiles qui commencèrent sous le règne de Chah Husseïn et qui con-

(1) La révolution, qui mit un terme à la dynastie des Sophis, commença en 1721. Ce fut le 22 septembre 1722 que Mahmoud s'empara d'Ispahan, et l'on ne peut considérer cette révolution comme terminée, qu'à l'événement de Feth-Aly Chah, au trône, qui eut lieu en 1797; ce qui donne une durée de 76 ans d'anarchie, non compris 18 ans de guerre, depuis que ce souverain a saisi les rênes de l'empire.

tinuèrent sous celui des Afgans, de Nadir Chah, de Kérim Khan, et de ses successeurs, auxquelles il l'attribue exclusivement, il se fit encore à différentes époques des émigrations considérables, mais particulièrement sur la fin du règne de Nadir Chah; et quand il commença à se livrer à cette malheureuse soif de l'or, qui lui fit commettre tant de cruautés. Il était alors fort commun de voir des villages, et même des villes entières, abandonnées d'un mouvement spontané, par leurs malheureux habitans, qui, emportant avec eux tout ce qu'ils possédaient de plus précieux, se sauvaient à travers les montagnes, où ce tigre les faisait poursuivre et massacrer impitoyablement, pour ravir leurs dernières dépouilles.





Tombeau de Hassan Kaschi à Sultanieh.

On voit encore aujourd'hui, entre Tabris et Selmas, trois ou quatre villes, Tassudge entr'autres, qui comptaient à cette époque de quarante à cinquante mille âmes, et qui n'ont aujourd'hui que quatre ou cinq maisons habitées.

Cazbyn, l'ancienne résidence des rois de Perse, qui, si l'on en juge par les vestiges de son enceinte, devait contenir plus de cent mille habitans, en compte aujourd'hui un nombre bien moins considérable.

A Sultanieh, on voit encore trois mosquées (1) qui en formaient les

(1) La plus grande, qui est au centre, servait jadis de tombeau aux monarques de Perse, et pouvait être considérée comme un des plus beaux édifices de cet empire. (*Voyez la ravure en regard*, qui repré-

trois principaux points ; elles sont à de telles distances les unes des autres, qu'on peut en conclure que cette ville devait avoir une immense étendue ; il n'y reste cependant que trois maisons habitées, une d'elles est la poste aux chevaux.

Tauriz, que l'on croit être l'ancienne Ecbatane, quoique beaucoup d'historiens la placent à Hamadan (1), et qui passait pour une des plus grandes cités de l'Orient, puisque sa place seule pouvait contenir plus de

sente le magnifique mausolée élevé en l'honneur de Hassan Kaschi.)

Ce monument est un des plus beaux modèles de l'architecture persane.

(1) Les savantes recherches des orientalistes modernes, ont mis hors de doute, que Hamadan était cette brillante capitale de la Médie.

trente mille hommes en bataille, fut, comme les autres, victime des mêmes événemens, et éprouva de plus, d'autres malheurs qui la réduisirent, en fort peu de temps, à n'être plus qu'une ville médiocre. Cette immense place suffit presque aujourd'hui à l'assiette de la ville actuelle ; les vestiges des anciennes murailles se font apercevoir en tous sens, à deux, trois et même quatre milles de la nouvelle enceinte. Cependant, elles sont mieux conservées au nord, sur le versant de la colline, que dans la plaine, où le soc du laboureur les a applanies dans plusieurs endroits.

D'abord, à l'expulsion des Turks qui l'avaient habitée pendant nombre d'années, toutes les familles de cette nation s'enfuirent. Prise et reprise

plusieurs fois, mais toujours défendue avec acharnement, il s'y fit des massacres terribles (1), et comme si toutes ces circonstances n'eussent pas été suffisantes pour anéantir cette ville, un tremblement de terre la détruisit de fond en comble quelques années après, et écrasa sous ses ruines plus de quatre-vingt-dix mille personnes (2).

(1) La dernière fois que les Turks la prirent sur les Persans, en 1725, ceux-ci avaient barricadé toutes les rues, crénelé les maisons et les mosquées : ils se battirent avec une telle fureur et un tel acharnement, que les assiégeans furent obligés d'employer la mine pour en faire sauter quelques-unes, qui résistaient au canon. Il y périt près de deux cent mille ames pendant six jours et six nuits que dura le massacre.

(2) Cette crise produisit un phénomène

Ajoutons à toutes ces calamités qui désolèrent la Perse, celle d'un manque d'eau presque général qui se fit sentir à cette époque sur presque tous les points de ce vaste empire, lequel se trouvant toujours privé de pluie pendant neuf mois de l'année,

assez surprenant. Pendant la plus violente des secousses, qui se prolongea de l'est à l'ouest, il sortit tout-à-coup du sein de la terre, au nord-ouest de la ville, entre elle et la montagne, une colline grisâtre, longue d'environ deux milles, ayant près de cinquante toises de hauteur et plus de deux cents de largeur. Elle se trouve dans une direction est et ouest; elle est composée de sable et de souffre, conservant sa couleur grise, qui contraste singulièrement avec la terre rouge foncé qui tapisse tout l'escarpement de la montagne du côté du nord, et la verdure qui l'entoure de tous les autres côtés.

et ne pouvant aider à la végétation de son territoire, que par l'art avec lequel on y fait serpenter les rivières et les ruisseaux qui l'arrosent, se vit tout-à-coup privé de ce secours, par le desséchement de la majeure partie de leurs sources.

Il en est donc résulté, comme le dit très-bien M. Picault, que la terre s'est couverte d'une croûte de sel. Mais je prendrai la liberté de lui faire observer qu'il se trompe, quand il prétend que cette croûte l'empêche d'être de nouveau fertilisée, car l'expérience a prouvé, dans plusieurs parties de la Perse, qu'il suffit de remuer un peu la terre à fond, pour la rendre aussi productive qu'une terre vierge ou couverte d'engrais. Il n'en est pas moins vrai que cette pé-

nurie d'eau obligea, dans le temps où elle se fit sentir, une grande partie des habitans des plaines à les abandonner. Le peu d'entre eux qui y restèrent, se réunirent alors, et après un travail pénible et long, ils parvinrent à en faire venir des montagnes les plus voisines, et des grandes rivières, par le moyen de conduits souterrains, qui la leur amenaient pure et fraîche dans toutes les saisons de l'année.

Le travail de ces conduits est incalculable, d'autant qu'ils nécessitent de continuelles réparations, pour obvier aux éboulemens qui interceptent assez souvent le chétif filet d'eau qu'ils en reçoivent; car il en est de tellement médiocres, que leur produit

excède à peine les besoins journaliers des villages où ils aboutissent.

Ces conduits sont tout simplement des trouées souterraines, rondes, du diamètre de trois ou quatre pieds, et seulement creusées dans la terre, sans aucune espèce de blindage, ni supports. On en connaît extérieurement le trajet par des monceaux de terre placés sur une ligne plus ou moins régulière, qui se divise souvent en plusieurs branches, en se dirigeant vers des lieux différens. Ces monceaux se trouvent distans les uns des autres de cinquante à soixante pas; chacun d'eux est placé sur le bord d'un trou fait en forme d'entonnoir qui pénètre jusqu'au ruisseau. Ces espèces de regards sont pratiqués pour pouvoir connaître de suite, en cas d'é-

boulement, les endroits où ils se sont faits, y descendre et réparer promptement le tort qu'ils auraient pu occasioner.

Aux lieux où ces conduits se rapprochent des routes, ou les traversent, on a pratiqué, pour la commodité des voyageurs, des abris au fond desquels il y a des escaliers qui mènent aux ruisseaux. On a formé dans ces places des espèces de bassins en pierre, auxquels sont attachés avec des chaînes de fer, de grandes cuillères de cuivre pour puiser de l'eau.

Ces conduits se nomment Kérisses et on en trouve maintenant dans presque toutes les plaines de la Perse. Il y en a de fort considérables et qui, après avoir parcouru un immense trajet sous terre, forment en rentrant

à son niveau, des ruisseaux larges et profonds, qui arrosent en passant le territoire de plus de mille villages, et font encore pendant ce cours, mouvoir une très-grande quantité de moulins.

Il paraît en général que c'est à la nécessité seule qu'il faut attribuer l'industrie des Persans dans le genre hydraulique. Dans les villes, chaque maison a un ou plusieurs bassins, ornés de jets d'eau, et l'on est étonné de la quantité de conduits souterrains que toutes ces répartitions nécessitent, et surtout de la manière simple avec laquelle elles sont faites.

Dans ce cas, on conduit l'eau par le moyen de tuyaux de terre cuite du diamètre de cinq à huit pouces, et épais de six lignes, qu'on adapte ensemble, les uns au bout des autres,

et en les couchant dans cet état sur un lit de terre glaise encore fraîche, et qui en se durcissant, leur font une espèce d'enveloppe impénétrable. Ils y durent fort long-temps quoiqu'étant souvent à peine à un pied sous terre, ce qui ne doit pas paraître étonnant, puisqu'ils ne peuvent être écrasés par les voitures, qui sont totalement inconnues dans ce pays (1).

J'en excepte cependant des espèces de machines lourdes et informes, montées sur des roues beaucoup plus informes encore, et qui pourraient, par cette raison, réclamer le nom de

(1) La seule voiture qu'on ait vue depuis long-temps en Perse, est un carrosse à quatre places, que l'ambassade française offrit au prince royal, et qui pourrit sous une remise.

charriots, mais outre qu'elles sont excessivement rares, elles n'approchent jamais des villes, et servent seulement pour transporter les récoltes des champs, aux fermes ou aux villages, lorsque la distance est trop grande pour qu'on puisse le faire à dos de mulet ou de chameau. On les attelle de deux ou de quatre buffles, tirant par les cornes au moyen de jougs très-simples, fixés à la tête de ces animaux par des lanières de cuir.

FIN DU SEPTIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU SEPTIÈME ET DERNIER VOLUME.

LIVRE XX.

LIVRE XXI.

LIVRE XXII ET DERNIER.

Fin de la Table.

IMPRIMERIE DE MARCHAND DU BREUIL,
rue de la Harpe, n°. 80.

PLACEMENT

DES GRAVURES DE LA PERSE.

PREMIER VOLUME.

SECOND VOLUME.

Point de gravures.

TROISIÈME VOLUME.

QUATRIÈME VOLUME.

CINQUIÈME VOLUME.

SIXIÈME VOLUME.

SEPTIÈME VOLUME.

C-21-B52

